

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1661 – 12 mai 2000 – prix : 9F

**En Europe  
comme en France**

**C'est l'action collective  
des travailleurs  
qui arrêtera  
l'offensive patronale**

**Nouvelles des entreprises :**

**Michelin, Aventis, La Poste,  
Dassault, Snecma, Alstom, EDF...**

**(p.10, 11, 12, 13, 14, 16)**

M 6189 - 1661 - 9,00 F





## SOMMAIRE

### Leur société

- 4 - Accidents de la route... et capitalisme
- Le projet de la loi d'orientation pour les DOM
- 5 - La loi dite de « régulation économique » de Jospin
- Le plan de suppressions d'emplois de Michelin
- Fonction publique : de plus en plus de précaires
- 6 - La parité hommes-femmes dans les élections
- Le 13 mai, manifestons pour Mumia Abu-Jamal

### Tribune

- 6 - Ni dieu, ni César... ni Livingstone

### Dans le monde

- 7 - Sierra-Leone : la population livrée aux chefs de guerre
- Tunisie : l'affaire Ben Brik
- 8 - Grande-Bretagne : après les élections municipales
- Espagne : l'attentat de l'ETA contre un journaliste

### Il y a 55 ans

- 9 - Les massacres de Sétif et Guelma

### Dans les entreprises

- 10 - Chèques postaux - Orléans La Source : le mécontentement
- EDF-GDF : grève pour les salaires
- 11 - Michelin : l'annonce des suppressions d'emplois
- 12 - Aventis : sites et emplois supprimés à la pelle
- Jérôme Monod : un patron chez Chirac
- 13 - SNECMA :
  - Evry - Corbeil (Essonne) : l'art de sous-traiter
  - Villaroche (77) : victoire contre un licenciement
- 14 - Alstom-Belfort : non aux licenciements !
- Jager Jeune - Evreux : licenciements = profits
- Restaurants du Louvre : la direction recule
- 16 - Renault-Le Mans : le jugement contre les ouvriers
- Dassault-Argenteuil (95) : après 11 semaines de conflit
- Les fonds de pension version Fabius

### Film

- 15 - Erin Brockovich

### Livre

- 15 - Mémoires d'un rouge, de Howard Fast

# 10, 11, 12 juin à Presles (Val-d'Oise)

# DANS UN MOIS, LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

La fête de Lutte Ouvrière, c'est maintenant dans un mois, les 10, 11 et 12 juin, lors du long week-end de la Pentecôte. Comme tous les ans, elle se déroulera à Presles, dans le Val-d'Oise, à une trentaine de kilomètres de Paris, dans un parc verdoyant et ombragé rendu accessible par une navette permanente de cars gratuits depuis la Porte de la Chapelle à Paris.

Sans pouvoir rivaliser complètement avec la fête de *L'Humanité*, notre fête est cependant, après cette dernière la deuxième fête politique de France, par son caractère populaire, le nombre des participants et sa variété.

Elle en diffère bien sûr aussi, d'abord par son ancrage à l'extrême gauche. Lutte Ouvrière ne renie pas l'idéal communiste, bien au contraire. C'est pourquoi on y trouve l'illustration du marxisme vivant et non fossilisé comme il l'a été par des dizaines d'années de stalinisme, ainsi qu'un point de vue résolument matérialiste sur le présent, l'avenir de la société, mais aussi par exemple sur la philosophie des sciences, qui a sa place à la fête.

Mais la Fête de Lutte Ouvrière à Presles, ce n'est pas que cela. C'est d'abord la fête, une fête non seulement pour l'esprit mais pour le cœur, une fête sympa et décontractée où l'on est vraiment chez soi, entre amis, même parmi des milliers de personnes que l'on ne connaît pas.

Et puis il y a plusieurs fêtes dans la fête. On y trouve des stands bien sûr, plu-

sieurs centaines avec des spécialités gastronomiques, régionales et étrangères, des jeux, de l'artisanat, des expositions. On y trouve de la musique, du théâtre sur plusieurs scènes. Mais aussi des expositions et débats scientifiques, des librairies, dont certaines spécialisées (romans et sciences), des audiovisuels, deux cinémas qui passent des « grands » films qui ne jouent plus en ce moment dans les salles. Et bien entendu des stands

« politiques », ceux de Lutte Ouvrière, ceux des groupes invités, qui ne partagent généralement pas nos points de vue, mais qui peuvent librement s'exprimer, organiser des débats. Et l'on pourra aussi écouter les trois allocutions - une par jour, chaque après-midi, d'Arlette LAGUILLER.

Bref, on peut y passer trois jours bien remplis, qui plus est à la campagne, dans un parc aux arbres magnifiques (même si la tempête a fait

quelques dégâts), à à peine plus d'une demi-heure de route, ou de train, de Paris.

Rappelons aussi que nos camarades des villes de province organisent des cars ou trains spéciaux pour venir à la fête des 10, 11 et 12 juin. On peut se renseigner auprès d'eux sur les conditions et les heures de départ. Nous publierons prochainement les indications qui nous parviendront.

Alors à bientôt à Presles, les 10, 11 et 12 juin !

## AU PROGRAMME :

### Au Grand Podium :

• DIEUDONNÉ, avec son spectacle « Dieudonné tout seul »



• JEAN JACQUES MILTEAU QUARTET blues

• DJAMEL ALLAM, musique kabyle

• GUSTAVE PARKING, humour, dans son spectacle « Le retour des joies sauvages »

• GILBERT LAFFAILLE, chanson

• MAN D'DAPPA, afro world fusion

• L'HARMONIE D'HONDSCHOOTE, composée de 80 instrumentistes

### Au théâtre de Verdure :

• MARCEL MARECHAL interprétera « La Maison du Peuple » de Louis Guilloux

## Achetez vite votre carte d'entrée !

La carte d'entrée coûte 70 F sur place pour les trois jours, et 60 F pour une seule journée. Mais si vous l'achetez à l'avance auprès de nos militants ou en écrivant à l'adresse de notre journal, vous la paierez 45 F seulement.

**20 % DE REDUCTION AVEC LES BONS D'ACHAT QUE VOUS ACHETEZ D'AVANCE**

Si vous achetez à l'avance, auprès de nos militants ou en nous écrivant, des bons d'achat vendus 8 F, ils vous donneront un pouvoir d'achat de 10 F dans la fête. A ne pas manquer.

Voici l'adresse de notre journal où vous pouvez adresser vos commandes :  
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18  
Chèques : à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE  
internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : [lo-uci@worldnet.fr](mailto:lo-uci@worldnet.fr)

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 84 995.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!** Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....  
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de : .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de : .....  
Règlement :  
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,  
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER**

# En Europe comme en France, C'EST L'ACTION COLLECTIVE DES TRAVAILLEURS

## QUI ARRÊTERA L'OFFENSIVE PATRONALE!

■ Les dirigeants des quinze pays de l'Union européenne se relayant tous les six mois pour en assurer la présidence, dans quelques semaines ce sera le tour de la France. On reparle à l'occasion d'Europe sociale.

Mais cette Europe sociale, dont on brandit périodiquement la promesse, est une vaste fumisterie. L'Union européenne, dont font partie des pays pourtant parmi les plus riches de la planète, compte près de 20 millions de chômeurs et 50 ou 60 millions de pauvres.

S'il y a bien des différences entre les pays qui la composent, allant des pays pauvres comme le Portugal ou la Grèce aux trois puissances impérialistes, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne qui dominent l'Union européenne, l'évolution va partout dans le sens de la généralisation de la précarité, de la diminution des protections sociales, de l'affaiblissement ou de la privatisation des services publics.

Et lorsque l'Union européenne se met à homogénéiser les législations sociales, ce n'est pas dans le sens d'un alignement par le haut en faveur des classes laborieuses, mais plutôt dans le sens d'un alignement par le bas. On ose présenter, par exemple, l'autorisation du travail de nuit pour les femmes à l'échelle de l'Europe comme un progrès du point de vue de l'égalité des

femmes et des hommes. Comme si, même de ce point de vue, le progrès n'était pas d'interdire le travail de nuit pour tous, partout où il ne correspond pas à une nécessité sociale mais à la volonté des patrons de faire suer plus de profit à leurs travailleurs!

Et il est d'autant moins question d'un salaire minimum européen aligné sur celui du pays où il est le plus élevé que la généralisation du travail à temps partiel imposé et de la précarité fait que, même dans un pays comme la France, de plus en plus de travailleurs sont payés en dessous du SMIC.

L'Europe n'est qu'une coalition d'Etats, et ces Etats ne sont pas plus du côté des travailleurs lorsqu'ils se mettent ensemble que lorsqu'ils sont en concurrence. Partout, ils sont au service des groupes industriels et financiers. Partout, ils utilisent une part croissante du budget à aider le patronat à réaliser des profits élevés en prélevant cet argent sur les services publics utiles à la population.

Et comment donc les institutions européennes pourraient-elles mettre fin au chômage lorsqu'elles acceptent ou encouragent ces gigantesques fusions d'entreprises qui se traduisent par des suppressions d'emplois? Mais les institutions européennes ne sont ni pires ni meilleures que le gouvernement français qui, par la voix de Jospin, avouait son impuissance lorsque Michelin, ce trust immensément riche,

annonçait, en même temps qu'une augmentation importante de ses bénéficiaires, la suppression de 7 500 emplois à l'échelle de l'Europe!

Le principal sinon unique but des institutions européennes consiste à faciliter la circulation des capitaux et des marchandises et à donner une base plus solide aux grands trusts européens dans leur concurrence avec les trusts américains ou japonais. Avec plus ou moins de succès, d'ailleurs, comme le montre la dégringolade de l'euro, cette monnaie européenne qui n'existe même pas encore complètement mais subit déjà la pression de la spéculation et perd de la valeur face au dollar.

La principale conséquence positive pour nous, les travailleurs, d'une construction européenne entièrement conçue en fonction des intérêts du grand patronat, est de montrer que, d'un bout à l'autre de l'Union européenne, nous subissons la même exploitation et la même offensive patronale. Nous avons, partout, le même intérêt à y opposer la contre-offensive générale de tous les travailleurs, visant à contraindre les gouvernements à prélever sur les profits du grand patronat de quoi créer le nombre d'emplois nécessaire et à arrêter la dégradation des conditions d'existence des travailleurs. Ce ne sont pas Jospin et Chirac qui mettront fin aux « carences de l'Europe sociale », mais la force collective des travailleurs.

### RÉUNIONS PUBLIQUES avec ARLETTE LAGUILLER

#### BORDEAUX

Avec Nelly MALATY  
Ouvrière en  
électronique  
Vendredi 12 mai  
à 20 h 30  
Athénée Municipal  
Place Saint-Christoly

#### NANCY

Avec Christiane NIMSGERN  
Conseillère régionale de  
Lorraine, aide-soignante  
au CHU de Nancy-Brabois  
Lundi 15 mai  
à 20 h 30  
Palais des Congrès  
Rue du Grand-Rabbin  
Haguenaer

#### BELFORT

Avec Gérard BELOT  
Ouvrier à l'Alstom  
Mercredi 17 mai  
à 20 h 30  
Centre culturel  
des Résidences  
CCRB - rue de Madrid

#### ROUEN

Avec Gisèle LAPEYRE  
Employée au CHU et  
conseillère régionale  
Vendredi 19 mai  
à 20 h 30  
Halle-aux-Toiles

La prochaine réunion du

### CERCLE LÉON TROTSKY

aura pour thème :  
DE L'URSS À LA RUSSIE  
DE POUTINE

Vendredi 12 mai à 20 h 30

Salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor  
à Paris 5<sup>e</sup>

Métro : Maubert-Mutualité  
Participation aux frais : 20 F



# LA CONDUITE DANGEREUSE... DU CAPITALISME

**Les week-ends de Pâques et du Premier mai ont donné lieu à une véritable hécatombe sur les routes, avec 188 morts, qui a incité le ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot à mettre en place pour le week-end suivant, celui du 8 mai, un dispositif de répression renforcé, misant sur le fait que la peur du gendarme ferait baisser quelque peu ces sinistres statistiques.**

Force est de constater que les mesures de contrôle et les sanctions ne sont guère opérantes. L'arsenal juridique contre les chauffards ne cesse de s'alourdir, et reste sans effet sur le tragique bilan des victimes. On montre du doigt le comportement irresponsable de certains conducteurs. Et il est vrai que les excès de vitesse ou la consommation d'alcool sont des causes non négligeables d'accidents. Mais si les comportements individuels peuvent avoir de telles conséquences, c'est bien parce que rien de sérieux

n'est fait pour faire face, en amont, à l'échelle de la société, aux problèmes que posent les déplacements sans cesse plus nombreux, plus fréquents, plus longs de la population.

Aujourd'hui, même sur d'assez longues distances, pour lesquelles existent d'autres moyens de transports, on utilise la voiture. Ce n'est pourtant pas le moyen le plus sûr ni le plus rapide ni le plus efficace. Il n'y a qu'à voir les centaines de véhi-

cules qui roulent en se frôlant lors des départs en vacances pour se rendre compte des probabilités statistiques de l'accident, même lorsque l'on respecte les limitations de vitesse. Et cela pas seulement à cause des comportements individualistes, irresponsables de certains d'entre eux, mais tout simplement par suite de la fatigue, de l'inattention ou de l'incompétence inévitables sur un si grand nombre.

Rien de tout cela n'est géré de façon sérieuse et responsable par ceux qui prétendent diriger la société, qu'il s'agisse du gouvernement actuel ou des précédents. Si depuis longtemps l'automobile est devenue le moyen de transport dominant, c'est parce que les trusts qui en fabriquaient ou qui fabriquaient les équipements annexes (Michelin, les entreprises du BTP, les pétroliers) y défendaient leurs intérêts, et qu'ils représentent de

puissants lobbies. Il fallait à tout prix vendre une, voire deux voitures à chaque famille. Et une fois qu'on a une voiture, autant s'en servir, d'autant plus qu'en matière de transports collectifs, rien n'est mis en place qui soit à la fois commode et bon marché. Cela se traduit par une accumulation de problèmes, de l'engorgement des villes à la pollution ou aux accidents de la route. Et les gouvernements successifs se bornent à agir à la marge, taxant ici, réprimant là, mais laissant la situation en l'état.

Techniquement, bien des solutions seraient pourtant possibles. On pourrait combiner les modes de transport, allier la vitesse et la sécurité du train ou de l'avion, la souplesse de la voiture et la commodité en ville des transports en communs. Bien des morts en seraient épargnés sur les routes. Les villes, moins polluées et encombrées, deviendraient vivables. Mais pour mettre en place ces solutions, encore faudrait-il s'en prendre aux féodalités industrielles et financières qui dictent leurs lois, et devant lesquelles tous les gouvernements s'inclinent.

Daniel MESCLA



## Loi d'orientation pour les Départements d'Outre-Mer

# DES MAUVAIS COUPS EN PRÉPARATION

A partir de mercredi 10 mai, l'Assemblée nationale examine en première lecture le projet de loi d'orientation pour les départements d'outre-mer. Sous prétexte de lutter contre le chômage dans ces départements où il atteint, voire dépasse 30% de la population active, le gouvernement présente une série de mesures économiques ou fiscales en faveur du patronat. Il prévoit notamment de laisser aux élus locaux la possibilité de fixer les impôts et les taxes qui leur permettront de dégager des recettes supplémentaires pour subventionner les patrons. D'autre part, les entreprises devraient bénéficier de nombreuses exonérations de charges sociales. Le gouvernement en profite également pour remettre en cause certaines dispositions salariales dont bénéficient jusqu'à présent les fonctionnaires et les salariés des entreprises publiques.

En effet un amendement a été voté par la commission des lois; il demande que soit supprimée la «prime d'éloignement» qui est une partie de la «prime de vie chère» touchée par les fonctionnaires en poste dans lesdits départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion).

Tous les travailleurs de la Fonction publique des DOM touchent cette prime, mais d'autres catégories travaillant dans des entreprises nationales ou mixtes (EDF, CGSS, DRAC, Défense, etc.) la touchent aussi en entier ou en partie.

Aujourd'hui, avec sa loi d'orientation, le gouvernement veut amputer une partie du salaire des travailleurs des services publics ou assimilés. Il se sent à l'aise pour le faire, grâce à la complicité de certains partis de gauche de ces quatre départements d'outre-mer. Car certains socialistes,

progressistes ou même communistes (en Réunion) lui ont accordé leur soutien pour le faire.

La volonté du gouvernement socialiste de baisser les salaires dans les services publics est une réponse complaisante et servile aux exigences répétées du patronat de ces régions. Ceux-ci veulent faire baisser les salaires dans la Fonction publique pour qu'ils aient les mains encore plus libres pour baisser ou bloquer les salaires des travailleurs du privé.

C'est aussi pour le gouvernement dit de gauche un moyen d'économiser de l'argent sur le dos de ses propres salariés, pour le reverser aux patrons sous forme de subventions.

Ce qui se prépare avec cette loi d'orientation taillée sur mesure en faveur du patronat, c'est une baisse réelle et générale du niveau de vie de la population laborieuse.

Quant au problème du chômage dans les DOM, il n'est pas prêt d'être résolu. Pourtant, le gouvernement pourrait trouver aisément des solutions s'il en avait réellement la volonté. D'abord en créant directement des emplois dans les services publics et assimilés pour améliorer la qualité de ces services et les conditions de travail des employés. De la même manière, il pourrait utiliser les milliards dilapidés en subventions au patronat et en avantages fiscaux, accordés aux gros contribuables qui investissent dans l'hôtellerie, pour répondre aux besoins de la population et combler les retards accumulés dans ces départements, notamment dans le domaine du logement, de l'hospitalisation, des transports, des crèches et de l'enseignement.

Mais ce n'est manifestement pas le chemin qu'il a décidé de prendre. Bien au contraire.

## Fêtes de Lutte Ouvrière

### • MARSEILLE

**Dimanche 14 mai**  
à partir de 11 h 30  
Parc de Valabre  
(entre Luynes et Gardanne)

Navette gratuite assurée  
chaque heure,  
de 11 heures à 15 heures,  
à partir de  
la gare routière de  
Marseille St-Charles.

### • BOURGES

**Samedi 13 mai**  
à partir de 16 h 30  
Salle Germinal



# QUAND JOSPIN RÉGULE...

**Coïncidence, ou provocation de la part de l'état-major de Michelin, les députés ont, péniblement, adopté la loi concernant « les nouvelles régulations économiques », alors qu'au même moment le fabricant de pneumatiques confirmait sa décision de supprimer des emplois annoncée en septembre.**

Ainsi donc, la voilà, cette fameuse régulation dont parlait Jospin. Ce texte accueilli avec réticence par les composantes de la gauche plurielle, le PCF et les Verts s'abstenant de le voter (et pourtant ils se montrent d'ordinaire peu regardants et plutôt prompts à découvrir dans les mesures gouvernementales des « avancées »), prétend intervenir dans trois domaines, celui des transactions financières, de l'entreprise et de la concurrence.

Au nom de la transparence, le comité d'entreprise d'une société faisant l'objet d'une OPA (offre publique d'achat) ou d'une

OPE (offre publique d'échange) pourra demander à entendre le patron de l'entreprise acheteuse, qui devra aussi indiquer à la Commission des opérations de Bourse « ses orientations en matière d'emploi ». En d'autres termes les patrons auront le choix entre avouer avec cynisme ce qu'ils préparent ou mentir comme des arracheurs de dents pour, de toute façon, procéder sans entrave à ces rachats-fusions, comme celles qui se sont multipliées ces derniers temps, suivies bien souvent par des coupes claires dans les effectifs.

Il est aussi prévu que soient déclarées, au service de renseignement chargé de lutter contre le blanchiment de l'argent, les opérations financières réalisées dans les paradis fiscaux « jugés non coopératifs ». C'est dire que les clefs de ces paradis resteront à la disposition des honorables affairistes qui sont aux commandes des grosses sociétés.

Côté entreprises, le projet de loi fait les gros yeux à la petite poignée de collectionneurs de jetons de présence. Les traitements

substantiels qu'ils récoltent, du simple fait de s'asseoir dans un des multiples conseils d'administration auxquels ils appartiennent, ne leur sont nullement contestés. Mais dorénavant, ils ne seront plus que dix-huit au maximum, au lieu de vingt-quatre, à pouvoir y siéger; et chacun ne pourra cumuler

que cinq mandats d'administrateur au lieu de huit. Les pauvres!

Enfin, le gouvernement a recours à la traditionnelle recette de la création d'une commission, soi-disant pour brider la toute-puissance des grandes surfaces.

Bref, ce projet de loi ne contient absolument rien qui

permette d'intervenir, ou même simplement de réguler l'action des trusts. Jospin avait parlé de réguler. Il fallait entendre reculer... devant la volonté des capitalistes. Mais qui pouvait réellement croire qu'il puisse en être autrement?

Annie ROLIN



Grève sur le site de Roanne, le 17 septembre 1999.

## Fonction publique : DE PLUS EN PLUS DE PRÉCAIRES

Les discussions entre le ministre de la Fonction publique, Michel Sapin, et les syndicats sur la précarité, commencées fin avril, continuent. Michel Sapin en a profité pour faire des déclarations sur sa prétendue volonté de résorber la précarité.

Il fait mine de déplorer qu'il y ait « aujourd'hui autant de précaires dans la fonction publique qu'au moment de la signature de l'accord Perben en 1996 ». Cet accord, qui avait été signé par tous les syndicats sauf la CGT, prévoyait des titularisations, mais après des concours « réservés » seulement à ceux qui auraient une certaine ancienneté. Et au lieu de 150 000 titularisations prévues, il y a quatre ans, il n'y en a eu que 20 000 proposées. Qui plus est, le nombre de places à ces concours ne cesse de diminuer. Une fois les concours réussis, les lauréats ne sont même pas tous pris.

On constate que la précarité ne fait qu'augmenter dans la fonction publique, que ce soit à La Poste ou dans l'Education nationale. Les départs en retraite, qui vont représenter 40% des fonction-

naires dans les dix ans à venir, ne sont pas tous remplacés, et bien souvent, quand ils le sont, c'est par des précaires.

Le gouvernement Jospin a d'ailleurs créé une catégorie supplémentaire de précaires : les emploi-jeunes. Il y en aurait 80 000 (on est loin des 150 000 promis) qui ne sont même pas sûrs d'être réemployés à l'issue de leur contrat.

Si Michel Sapin voulait convaincre de ses bonnes intentions, il pourrait décider immédiatement la titularisation sans concours de tous les personnels précaires de la fonction publique, qui ont les qualités requises pour assumer une fonction qu'ils exercent déjà. Mais même cette mesure indispensable et urgente ne serait pas suffisante. Il faudrait bien plus. Des dizaines de milliers d'embauches dans tous les services publics, à la fois pour rattraper le retard pris depuis des années et pour améliorer le service rendu.

Ce serait une façon d'assurer la garantie de l'emploi et du même coup d'offrir à la collectivité un service public qui mérite son nom.

Aline RETESSE

## MICHELIN « RÉGULE » LES EMPLOIS À SA FAÇON

Il y a quelques mois, lors de l'annonce par Michelin de 7 500 suppressions d'emplois en Europe sur trois ans, soit 10% des effectifs, couplée à l'annonce dans le même temps d'une hausse de 17% de son bénéfice semestriel, Jospin n'avait rien su faire d'autre que d'avouer son impuissance, renvoyant la balle aux salariés qui pouvaient, osait-il déclarer, toujours se mobiliser. Puis, pour essayer de corriger ce qui est apparu comme une bévue (il avait à l'époque prétendu qu'il avait fait un lapsus, alors que ce n'était, en bout de compte, qu'un excès de franchise), il avait évoqué, deux semaines plus tard, devant les dirigeants du PS, la nécessité de « réguler » les agissements des grosses sociétés

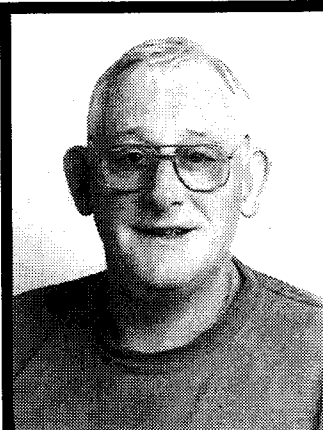
capitalistes, afin d'en corriger les excès. La machine parlementaire s'est alors laborieusement mise en branle. La commission des Finances a planché, les députés en ont débattu longuement, avant de voter un projet de loi insignifiant.

Pendant ce temps, le patron Michelin, imperturbable, n'a pas le moins du monde dévié de la voie qu'il s'était tracée. Réaffirmant que son plan de restructuration était « une simple position de principe pour doper ses résultats futurs », le groupe annonçait récemment les premières phases de son plan de suppressions d'emplois. En quelque sept mois, Michelin procéderait ainsi à 3 160 suppressions d'emplois, sur les 7 500 de son plan.

Le gouvernement continue, comme si de rien n'était, à proclamer avec satisfaction la baisse du chômage. Et Michelin, à l'instar d'autres trusts qui tiennent le haut du pavé, tel Alstom et d'autres, continue à fabriquer des chômeurs, en même temps que ses profits grossissent.

On amuse la galerie avec des discours sur la prétendue nouvelle économie, ou sur la mondialisation. Mondiale ou pas, nouvelle ou ancienne, les prédateurs de haut vol sévissent ici, sans états d'âme, à Clermont-Ferrand, à Belfort ou dans les salons capitonnés de leurs sièges sociaux des beaux quartiers parisiens.

A. R.



Notre camarade Robert SCHUH, ouvrier de fabrication depuis l'âge de 18 ans en carrosserie à Peugeot-Sochaux, est soudainement décédé mardi 2 mai d'une crise cardiaque alors qu'il se

## NOTRE CAMARADE ROBERT N'EST PLUS

préparait à se rendre au travail. Robert avait 56 ans.

Sa vie avait été faite d'engagement. Syndiqué, puis délégué du personnel CGT, il a rejoint Lutte Ouvrière dès 1970.

Depuis, Robert a été de tous nos combats politiques et il a porté les couleurs de notre organisation dans la vie quotidienne comme dans les élections où il était candidat depuis

les législatives de 1973.

Disparu trop tôt, Robert laisse un grand vide. C'était un travailleurs courageux, un organisateur infatigable, d'une franchise et d'un dévouement exemplaires. Il a lutté toute sa vie pour défendre les idées communistes révolutionnaires et contribuer à construire un monde débarrassé de l'exploitation.



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# NI DIEU, NI CÉSAR NI... LIVINGSTONE

Sale coup pour Tony Blair que ces élections municipales qui ont concerné la semaine dernière 152 municipalités d'Angleterre (la moitié des électeurs du pays), dont Londres qui élisait un maire au suffrage direct pour la première fois.

Les résultats traduisent un net recul des travaillistes et la perte de près de 600 sièges de conseillers municipaux, au profit des conservateurs. Le leader de ces derniers, William Hague, a misé sur une campagne xénophobe contre le prétendu trop grand nombre d'immigrés et demandeurs d'asile. Ce qui n'empêche que c'est le gouvernement de Blair qui depuis trois ans a surenchéri sur la politique des conservateurs en réduisant encore le montant des aides sociales versées aux demandeurs d'asile.

De fait, comme déjà aux européennes de 1999, une bonne partie de l'électorat populaire et ouvrier a sanctionné la politique du gouvernement travailliste en snobant les urnes. L'abstention a été massive : deux tiers des électeurs ne sont pas allés voter. C'est certainement l'expression du dégoût qui domine dans les milieux populaires et certains bastions travaillistes pour la politique brutalement anti-ouvrière de Blair et ses comparses du « New Labour ». Au terme de trois ans de pouvoir, les riches sont plus riches, les pauvres sont plus pauvres et entre juin 1998 et mai 2000, 147 000 emplois industriels ont été supprimés. Sans que les directions syndicales dont Blair s'est acquis la complicité offrent de perspective générale de riposte.

Le plus anecdotique dans ces élections – mais pas le moins important pour Tony Blair – a sans doute été l'élection au poste de maire de Londres de son « ennemi intime » : Ken Livingstone.

Tony Blair a tout fait pour que le candidat du parti soit Frank Dobson, ancien ministre de la santé et bon représentant de la ligne du « New Labour » depuis sa « refondation ». Jusqu'à manipuler le mode de scrutin : pour ces primaires, la voix d'un député a pesé mille fois plus que celle d'un simple adhérent. Dobson a gagné avec 24 000 voix, tandis que Livingstone perdait avec... 88 000 voix !

Résultat : Livingstone s'est présenté en « indépendant » aux élections municipales, ce qui lui a valu l'exclusion du Parti travailliste. Et il a remporté la victoire, avec près de 50 % des suffrages exprimés, contre 14 % pour le candidat officiel du Parti travailliste qui n'arrive qu'en troisième position. De nombreux électeurs londoniens ont voté Livingstone pour défier Blair, dont certains électeurs conservateurs et une partie de la petite bourgeoisie londonienne.

Le radicalisme du nouveau maire de Londres est surtout verbal et c'est avant tout un opportuniste ambitieux. Certes, il a gagné quelque popularité quand il s'est trouvé à la tête de la municipalité londonienne de 1981 à 1985 et a baissé de 32 % le prix des transports en commun. A l'époque d'ailleurs, il n'a pas cherché à prendre la tête de la fron-

de contre la politique conservatrice commencée dans certaines municipalités de grandes villes ouvrières.

Livingstone a ensuite entretenu cette image d'anticonformiste volontiers provocateur. Pendant la campagne, il a ainsi déclaré que « la mondialisation avait fait autant de morts que le nazisme »... Mais sur le fond, son programme s'adresse aux Londoniens et de préférence aux hommes d'affaires de la City, à qui il jure de maintenir Londres au premier rang des places financières d'Europe. Il affirme qu'aujourd'hui, rien n'est mieux que l'économie de marché. Il se prononce en faveur de l'Euro. Il se déclare opposé à la privatisation du métro, mais propose pour le financer un genre de bons du Trésor émis par la municipalité. En d'autres mots, au lieu de payer des dividendes aux actionnaires, les usagers devraient payer des intérêts aux acquéreurs de ces bons. A noter d'ailleurs que s'il s'est présenté contre le candidat officiel du Labour au poste de maire, il s'est bien gardé de constituer une liste de candidats rivale pour l'Assemblée londonienne (le Conseil municipal), l'élection du Maire et celle de l'Assemblée étant deux votes séparés. Livingstone à peine élu a fait un appel du pied au Labour en demandant sa réintégration, en lui assurant le poste de « vice-maire » et en « souhaitant participer aux efforts pour que Tony Blair soit réélu à un second mandat » aux prochaines législatives.

Il est peu probable que Livingstone fasse illusion dans les milieux populaires et ouvriers qui subissent de plein fouet la politique patronale et gouvernementale. L'électorat populaire ne s'est pas davantage déplacé pour lui que pour d'autres. Et il n'y aurait probablement pas grand chose à discuter de ces péripéties électorales londoniennes si la presque totalité des organisations d'extrême gauche d'outre-Manche, de la section anglaise de la IVO Internationale au SWP, en passant par le courant Militant Labour et quelques autres (nos camarades de Workers' Fight mis à part), n'avait jugé bon de passer alliance, dans une belle unité... pour exhorter Livingstone à prendre la tête d'une opposition ouvrière de gauche à Blair. Faute d'avoir obtenu de lui qu'il présente une liste de candidats à l'assemblée londonienne, concurrente de celle du Parti travailliste, l'alliance des groupes d'extrême gauche a présenté ses candidats à l'assemblée (où ils ont recueilli quelque 2 % à 3 % des voix) tout en appelant à voter Livingstone pour le poste de maire.

Si en Angleterre comme en France, face aux sales coups des patrons et des gouvernants à leur service, il est vital que la classe ouvrière qui est loin d'avoir perdu toutes ses forces se forge une direction pour ses luttes, ce n'est certainement pas l'y aider que d'accorder le moindre crédit à un politicien comme Livingstone.

Lydie GRIMAL

Au sommaire du numéro 9 (mai-juin 2000) de *Convergences Révolutionnaires*, édité par la fraction l'*Étincelle* de Lutte Ouvrière et la *Tendance Révolution* ! de la Ligue Communiste Révolutionnaire : un dossier sur la condition des femmes salariées, des correspondances sur les récents mouvements chez les enseignants, à la poste, aux impôts et à la SNCF, des points de vue sur les collusions du Medef, du gouvernement et des directions syndicales et des articles sur la Côte d'Ivoire et la Russie de Poutine.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F d'abonnement de soutien) écrire à Lutte Ouvrière, fraction l'*Étincelle*.

## Leur société

### Parité

### hommes-femmes :

# ENCORE DU CHEMIN À PARCOURIR

Il aura fallu bien longtemps pour que la parité femmes-hommes au plan des élections aboutisse à une décision formelle. C'est chose faite avec le vote d'une loi qui instaure une parité... qui reste largement tronquée.

Cette parité ne s'appliquera que pour les scrutins de listes, sa non-réalisation entraînant alors l'irrecevabilité pure et simple de la liste. Pour les élections législatives, les manquements n'entraîneront qu'une sanction financière pour les contrevenants, qui ne bénéficieront pas pleinement de la subvention publique assurant le financement des partis politiques. Pour ces élections législatives, l'immense majorité des candidats restera donc masculine.

Mais, y compris pour les scrutins municipaux, cette parité reste bien imparfaite. Elle ne s'applique que par groupe de six candidats ; l'obligation d'alternance dans la liste de ces six candidats n'est pas imposée. En conséquence, on peut imaginer des listes de notables conduites par trois hommes suivis de trois candidates, et ainsi de suite.

Que la loi offre un peu plus de place aux femmes sur les listes, c'est positif, malgré ces limites. Mais il est tout de même choquant que l'on en soit à imposer, en instaurant des règles formelles, ce qui devrait aller de soi.

L'inégalité dans la représentation politique n'est que le reflet de la place qu'on accorde aux femmes sur les autres plans de la vie sociale. Car il reste un gouffre entre l'égalité proclamée des femmes et des hommes et la réalité.

Mieux que des lois, timorées qui plus

est, c'est l'action des femmes et des hommes qui pourra combler les inégalités.

Michel ROCCO

### Et pour les machos, un petit stage de recyclage ?

Parité oblige, devant la nécessité de devoir recruter un certain nombre de candidates et d'être dans l'obligation d'avoir un certain nombre de femmes élues, on sent comme un petit vent d'affolement au sein de la « classe politique ». En vue des prochaines élections municipales, partis, associations, proposent stages de formation accélérée et autres brochures adéquates.

Bien évidemment, dans ce petit monde de la politique politicienne, sur le plan des entourloupes et des chausse-trapes, les messieurs imaginent à l'avance leurs consœurs ignares, et voudraient les mettre au parfum.

De leur hauteur, et surtout de la haute idée qu'ils se font d'eux-mêmes et de leurs compétences, ils ne peuvent plus s'imaginer que, pour diriger l'action d'une municipalité, il suffit de le faire honnêtement et collectivement. Pas besoin de stage et de formation particulière, de simples travailleurs hommes ou femmes peuvent faire l'affaire mieux que bien des notables.

M. R.

## MANIFESTONS SAMEDI 13 MAI VIE SAUVE ET LIBERTÉ POUR MUMIA ABU JAMAL !

Le Comité de Soutien International à Mumia Abu Jamal et aux prisonniers politiques aux Etats-Unis organise une journée de manifestations, à Paris et dans différentes villes de France, pour exiger la libération de Mumia Abu Jamal et la révision de son procès truqué.

« Le juge en charge de la procédure d'appel », nous précise ce comité, « doit fixer la date d'une audience contradictoire. C'est au cours de celle-ci, en présence de Mumia, qu'il décidera si les témoins subornés et manipulés par la police pourront revenir sur leurs témoignages. Il décidera s'il fait siennes les décisions de son prédécesseur, le juge Sabo, qui a toujours rejeté toute demande de révision du procès ».

Cette échéance est proche et importante. C'est pourquoi il est important que les manifestations de soutien à Mumia Abu Jamal se multiplient.

Les récentes manifestations aux Etats-Unis paraissent avoir rencontré un écho important. Et de nombreuses organisations américaines appellent à faire du 13 mai une journée de mobilisation, pour qu'enfin justice soit rendue au journaliste noir condamné en à mort en 1982.

Nous appelons à se joindre à ces manifestations et en particulier à celle qui aura lieu à :

PARIS SAMEDI 13 MAI

La manifestation partira à 14 h 30 de la place République pour se diriger vers la place de la Concorde et l'ambassade américaine.



Sierra-Leone

# LA POPULATION LIVRÉE AUX CHEFS DE GUERRE

Un millier de parachutistes britanniques ont été lâchés sur la Sierra Leone le 8 mai. Officiellement il s'agit d'évacuer les 800 ressortissants américains et surtout britanniques qui restent dans le pays, à la suite d'incidents au cours duquel le RUF (ou Front Révolutionnaire Unifié) de Foday Sankoh aurait fait prisonniers cinq cent soldats de la force de maintien de la paix de l'ONU stationnée dans le pays. Mais seuls 250 parachutistes anglais seraient à Freetown, la capitale où sont rassemblés les candi-

dat à l'évacuation. Il n'est donc pas impossible que les 750 autres, voire plus, soient là pour effectuer des opérations militaires, chose que le ministre des Affaires étrangères britannique a d'ailleurs refusé de démentir.

C'est que la guerre civile que les puissances impérialistes avaient déclaré terminée en mai 1998, après la prise de Freetown par la force d'intervention mise sur pied, sous l'égide des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, par l'Organisation Economique des Etats de l'Ouest Africain (ECOWAS en anglais), n'a en fait jamais cessé.

Cette guerre civile a son origine dans celle qui dévasta en grande partie le Libéria

voisin. Durant celle-ci, la Sierra Leone servit de base de repli à plusieurs chefs de guerre, et en particulier à Charles Taylor, président actuel du Libéria. C'est sous son égide que fut formé le RUF, à qui Taylor confia la tâche de protéger ses bases arrières en Sierra Leone, tout en s'attaquant à celles de ses rivaux libériens.

Ce débordement de la guerre civile du Libéria vers la Sierra Leone déstabilisa cette dernière et se transforma bientôt en guerre civile en Sierra Leone même, mettant aux prises plusieurs chefs de guerre en général issus des débris de l'armée en pleine décomposition. Et comme au Libéria, les chefs de guerre de la Sierra Leone trouvèrent dans les ressources diamantifères du pays de quoi financer leurs achats d'armes, grâce à la complaisance des diamantaires occidentaux, peu regardants sur l'origine de leur

négoce. Il est vrai que, pour ne pas être en reste, l'impérialisme anglais eut recours à des mercenaires pour tenter de défendre, avec un succès apparemment limité, les gisements diamantifères contre les pillards.

Comme au Libéria aussi, l'impérialisme, et au premier chef l'impérialisme britannique dont le Sierra Leone est encore la chasse gardée, a cherché à faire assumer aux pays africains d'ECOWAS la tâche de mettre fin à la guerre civile. Mais ce qui avait relativement bien marché au Libéria n'a pas marché en Sierra Leone. Le corps expéditionnaire d'ECOWAS, dirigé par des généraux nigériens, n'a fait que susciter la haine de la population par sa brutalité et la corruption de ses officiers, plus préoccupés de faire main basse sur les diamants du pays que de protéger sa population contre les chefs de guerre.

En 1998, le président Ahmed Tejan Kabbah, le protégé de l'impérialisme britannique élu par une infime minorité de la population, lors d'une élection prétendument libre, en 1996, est revenu au pouvoir. Mais ce n'est qu'un chef de clan parmi d'autres, qui s'appuie sur une partie de la population privilégiée qui vit dans la capitale et en particulier sur des milices formées et entraînées par les mercenaires britanniques et sud-africains au sein de sa propre ethnie. Et ce fait, auquel s'ajoute son retour au pouvoir dans les fourgons des soldats de l'ECOWAS, n'a rien fait pour rehausser son prestige. De sorte que l'année suivante Kabbah a dû accepter que le RUF entre au gouvernement, tandis que dans le pays, en dehors d'une zone étroite entourant la capitale, la réalité du pouvoir restait aux mains des chefs de guerre et de leurs troupes - celles du RUF, de Sam Bockarie ou encore du clan Koroma, pour n'en citer que quelques-uns.

Face à la dégradation croissante de la situation et à la volonté des dirigeants nigériens de dégager leurs troupes du borbier de la Sierra

Leone, l'impérialisme a fini par envoyer en décembre dernier une force de « maintien de la paix » de l'ONU forte de 8 700 hommes, formée de troupes venues de Zambie, du Kenya et d'Inde. Depuis, celle-ci assiste en spectateur aux exactions des chefs de guerre, sans même se faire respecter de leurs troupes à en juger par les incidents qui ont provoqué l'intervention britannique.

Le plus dramatique, dans cette affaire, est le sort de la population, qui sert de masse de manœuvre aux chefs de guerre. La télévision a montré ici des images de femmes et d'enfants atrocement mutilés. Ce genre d'exactions n'est d'ailleurs pas l'apanage du RUF. Elles font partie des méthodes couramment utilisés par les chefs de guerre pour semer la terreur dans la population et obliger la jeunesse à s'enrôler dans leurs bandes, dans l'espoir de pouvoir ainsi protéger leur village ou simplement de survivre.

Seulement, il y a tout lieu de craindre que l'intervention militaire britannique, si elle se confirmait, ne fasse que jeter de l'huile sur le feu. Depuis neuf ans que dure la guerre civile à la Sierra Leone, l'impérialisme n'a fait qu'y pousser ses pions en donnant son appui aux politiciens et chefs de guerre qui lui paraissent le plus susceptibles de ramener l'ordre, non pas pour faire cesser le martyr de la population mais pour que les affaires reprennent. Et on ne peut rien attendre d'autre de ces dirigeants qu'ils agissent à visage découvert comme le fait le gouvernement anglais aujourd'hui ou au travers de l'ONU.

F. R.

## LIBÉRATION DES PRISONNIERS POLITIQUES TUNISIENS !

Le journaliste tunisien, Taoufik Ben Brik, devrait quitter Paris le jeudi 11 mai pour se rendre à Alger et y rester quelques jours avant de retourner en Tunisie.

Pendant une semaine, il a été hospitalisé à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière, où il a poursuivi sa grève de la faim commencée le 3 avril dernier.

Le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, avait expliqué que si un visa de courte durée avait été accordé au journaliste tunisien, c'était dans le but de mettre un terme à une affaire qui a jeté un peu de lumière sur le régime de Ben Ali, ami tunisien de l'impérialisme français, une publicité dont le gouvernement français se serait bien passé.

Mais il n'est pas sûr que le gouvernement soit tout à fait parvenu à ses fins. L'attitude



de Ben Brik n'est pas à l'apaisement. Ses déclarations indiquent plutôt qu'il tente de pousser son avantage à partir de cette première victoire morale.

Il continue de dénoncer le régime dictatorial de Tunisie pour obtenir la libération de son frère qui continue, lui, sa grève de la faim en prison.

Des milliers de prisonniers politiques croupissent dans les geôles de Ben Ali, ils doivent être libérés. C'est sur le dictateur de Tunis que le prétendu démocratique gouvernement français devrait faire pression et pas sur une poignée d'opposants au régime pour les réduire au silence.

**RÉUNION PUBLIQUE  
DE LUTTE OUVRIÈRE  
Vendredi 19 mai  
à 20 heures  
Bourse du Travail  
rue Emile Zola  
Corbeil-Essonnes  
(Essonne)  
avec  
Daniel Lioubowny  
conseiller régional  
Ile-de-France  
ouvrier à la  
Snecma Villaroche**



## Grande-Bretagne

Trois ans, presque jour pour jour, après le retour des Travailleurs britanniques au pouvoir, les élections municipales du 4 mai ont marqué un nouveau désaveu pour la politique d'austérité du gouvernement de Tony Blair.

Poursuivant la tendance générale depuis des années, l'abstention a encore augmenté cette année, atteignant 71% des inscrits, contre 65% en 1996 et 54% en 1992, lors des deux derniers scrutins comparables à celui de cette année (en Grande-Bretagne le renouvellement des mandats de conseillers municipaux est étalé sur quatre ans au travers d'élections partielles qui ont lieu chaque année en mai). Et comme dans les scrutins précédents – mais de façon encore plus marquée cette année – l'abstention a battu tous les records dans les bastions ouvriers traditionnels du Parti Travailleur.

Au bilan les Travailleurs auront perdu cette année près d'un tiers des sièges qu'ils remettaient en jeu (573

sur 1688) tandis que les Conservateurs en ont gagné 593. Et de nouvelles villes ouvrières, que les Travailleurs dirigeaient depuis des décennies, sont passées aux mains des Conservateurs, comme par exemple Bradford, la vieille capitale du textile.

Mais au-delà de ce revers cinglant pour Blair, le fait le plus marquant du scrutin de cette année aura été l'élection de la municipalité du Grand Londres et surtout celle de son maire.

Depuis la dissolution en 1987 du Conseil du Grand Londres par Thatcher, parce qu'elle le jugeait trop indépendant, la capitale était administrée par les municipalités de quartier, sans coordination réelle. C'est ce qui a conduit Blair à ressusciter le Conseil du Grand Londres, dépourvu néanmoins des pouvoirs et de l'indépendance que Thatcher avait eu tant de mal à lui retirer.

Le nouveau Conseil du Grand Londres est donc un organe sans pouvoir de décision dont le seul rôle est d'exercer un certain contrôle sur un maire, élu par ailleurs au suffrage universel, qui, lui, dispose des pouvoirs de décision et d'exécution, mais dans un cadre assez limité, puisque son budget est fixé par le gouvernement et sa compétence restreinte à

un rôle de coordination pour les municipalités de quartier, les transports, la police, les pompiers, le tourisme et la culture.

Sans doute Blair n'a-t-il pas envisagé que ce nouveau maire puisse lui créer des problèmes, puisque traditionnellement les Travailleurs ont la majorité des voix à l'échelle du Grand Londres. Mais c'était sans compter avec l'ancien leader travailliste du Conseil du Grand Londres des années 1980, Ken Livingstone, qui a vu là l'occasion de retrouver une place sur la scène politique, après treize années de silence sur les bancs du Parlement. Or ce démagogue roublard doublé d'un aventurier, enclin à soigner sa propre publicité sans se soucier des conséquences, ne faisait pas du tout l'affaire de Blair, qui voulait au contraire un maire obéissant qui ne ferait pas de vagues.

Il s'en est suivi une longue saga, au cours de laquelle l'appareil travailliste a usé, au vu et au su de toute la population, de toutes les magouilles possibles et imaginables pour empêcher Livingstone d'être choisi par les adhérents travaillistes de Londres comme candidat officiel à la mairie.

Ces magouilles ont d'ailleurs marché, bien que de justesse, et un ancien ministre incolore et inodore, Frank Dobson, a été désigné. Du coup, sans avoir à se compromettre en défendant une politique bien définie, Livingstone a pu apparaître comme un politicien capable d'inquiéter réellement le gouvernement sans pour autant être associé aux Conservateurs. Et ce d'autant plus que la presse réactionnaire ne se privait pas d'invectiver Livingstone en le désignant comme «Red Ken» (Ken le Rouge), comme au beau temps des années 1980, lorsqu'il recherchait le soutien de l'aile gauche travailliste par un «radicalisme» fait surtout de gestes symboliques. Il est vrai que ces invectives ne manquent pas de sel quand on sait que, justement, Livingstone a fini par adopter comme couleur le... violet, mélange du rouge traditionnel des Travailleurs et du bleu du Parti Conservateur...

Du coup, sur la base de sondages d'opinion qui le donnaient vainqueur haut la main au cas où il se présenterait en candidat indépendant, Livingstone a franchi le Rubicon et posé sa candidature (ce qui lui a valu l'exclusion immédiate du Parti

Travailleur, bien sûr). Et c'est lui qui a effectivement remporté l'élection, avec une majorité moins large que prévue il est vrai, mais néanmoins avec trois fois plus de voix que le candidat travailliste.

Au vu des chiffres, on peut dire qu'environ la moitié de la fraction travailliste de l'électorat qui a participé au vote... a voté pour Livingstone. Et il est certain qu'une grande partie des électeurs de Livingstone ont cru pouvoir manifester ainsi leur opposition à la politique antiouvrière de Blair.

Mais dans cette affaire, Livingstone a trompé bien des gens et créé des illusions. Il a réussi à infliger une défaite personnelle à Blair, qui lui permet de se placer sur l'échiquier politique. Mais, en dehors de quelques réserves soigneusement cultivées pour faire illusion, Livingstone n'est pas et n'a jamais été un opposant de la politique de Blair. Il n'a pas d'autre perspective à offrir aux travailleurs que celle de baisser la tête devant les attaques de la bourgeoisie. Reste à savoir s'il fera longtemps illusion.

François ROULEAU

## Espagne

# CONFRONTATION SANGLANTE AU PAYS BASQUE

Dimanche 7 mai, un commando de l'ETA a abattu José Luis Lopez de Lacalle dans la ville de Andoain, dans la province basque de Guipuzcoa. Quatrième victime assassinée par l'ETA depuis la rupture de la trêve, José Luis Lopez était un collaborateur du quotidien espagnol *El Mundo*. Militant du Parti Communiste d'Espagne jusqu'en 1984, il était devenu très proche du PSOE. Plus récemment il était connu pour avoir été l'un des fondateurs du Forum d'Ermua qui s'était constitué en juillet 1997, après l'assassinat du conseiller municipal du Parti Populaire Miguel Angel Blanco, et qui regroupe des intellectuels hostiles au nationalisme basque. Opposé à tout type de négociations avec l'ETA, le Forum accusait notamment les deux partis nationalistes basques modérés, le PNV (Parti Nationaliste Basque) et EA (Eusko Alkartasuna-Solidarité Basque), d'être trop conciliants avec l'ETA.

Ce nouvel attentat se produit dans une situation marquée par les récents résultats des élections générales dans lesquelles le parti de droite au pouvoir à Madrid, le Parti Populaire, a progressé au Pays basque. Tandis que les partis dits espagnolistes essaient de casser les relations entre nationalistes modérés et l'ETA, l'ETA accentue sa pression sur les nationalistes modérés. Et si ces derniers ont à diverses reprises condamné la reprise des attentats, ils n'ont pas pour autant accepté – comme le voudraient les

dirigeants des partis nationaux – de rompre tout lien avec l'organisation armée et son bras politique appelé Eusko Herriarok.

Au cours de ces derniers jours l'ETA a ainsi rendu publiques, dans le journal *Gara*, ses conversations secrètes avec le PNV et EA. Dans les documents que l'ETA présentait, elle rendait ces deux organisations modérées responsables de la rupture de la trêve en expliquant que leur refus de travailler à mettre en place un Parlement pour l'ensemble du Pays basque (Pays basque espagnol, Pays basque français et Navarre) freinait la construction de la nation basque. Par ailleurs, l'ETA a rendu public un document de l'été 1998 dans lequel le PNV et EA s'engageaient à s'orienter vers la création d'une «institution unique et souveraine» pour l'ensemble du Pays basque et à rompre tous ses liens avec le Parti Populaire et le PSOE.

Quatre jours avant l'attentat, le dirigeant de Eusko Herriarok, Otegi, affirmait qu'une nouvelle trêve serait possible si les partis nationalistes modérés négociaient une transition politique permettant d'aller plus loin que ne le permet la légalité en vigueur.

Le gouvernement autonome du Pays basque est, rappelons-le, dirigé par les deux partis modérés, le PNV et EA, qui n'ont pas à eux seuls la majorité et qui dépendent donc de l'appui de Eusko Herriarok, la coalition nationaliste radicale liée à l'ETA. C'est cette alliance que voudraient casser les dirigeants du Parti

Populaire et du PSOE, qui font tout pour tenter d'imposer des élections anticipées en misant sur l'aggravation du recul des partis nationalistes basques et sur un changement d'alliance possible qui isolerait l'ETA. En s'en prenant pour la seconde fois à une personnalité proche du PSOE, l'ETA répond en voulant donner aux nationalistes modérés un clair avertissement sur les conséquences que pourrait avoir l'abandon du «front nationaliste» qui avait été défini par le Pacte de Lizarra. Mais il apparaît que, malgré les tensions et les pres-

sions, jusqu'à présent aussi bien le PNV que EA continuent de se revendiquer du «bloc nationaliste» défini avec Eusko Herriarok ainsi que de la «construction nationale basque». Mais il est aussi bien caractéristique que ces partis n'hésitent pas à s'appuyer sur les préjugés nationalistes, voire à les créer en rendant responsables les immigrants venus d'autres régions d'Espagne de la «perte de l'identité» du Pays basque, comme le dit le leader du PNV, Javier Arzalluz.

Ce type de déclarations et les

actions terroristes de l'ETA contribuent en tout cas à creuser un fossé de plus en plus important au sein de la population basque et à accentuer l'antagonisme entre nationalistes et non nationalistes, au rang desquels on compte le PP et le PSOE qui, pour leur part, font de la défense de l'ordre constitutionnel leur cheval de bataille. Les uns et les autres cherchant avant tout à faire leur carrière politique en creusant les divisions et en attisant la haine entre les populations.

B.S.



Manifestation à Madrid contre l'ETA, le 8 mai 2000.



Il y a  
55 ans

8-13 mai 1945 à Sétif  
et Guelma (Algérie)

# LES MASSACRES DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

Le 8 mai 1945 était signée la capitulation de l'état-major allemand. Pour les peuples d'Europe, cette date marquait la fin de la Deuxième Guerre mondiale impérialiste. Mais pour l'un des peuples colonisés par l'impérialisme français, le peuple algérien, elle reste une des dates les plus tragiques de son histoire. En effet, entre le 8 et le 13 mai 1945, l'impérialisme français allait réprimer avec la plus grande violence des manifestations indépendantistes dans la région du Constantinois, notamment à Sétif et Guelma.

L'impérialisme français espérait écraser pour longtemps le mouvement indépendantiste. Moins de dix ans plus tard, il allait être confronté à un mouvement d'émancipation nationale explosif, qui avait germé sur les massacres de mai 1945.

Si le mouvement national algérien s'était déjà manifesté dans l'entre-deux-guerres, c'est au cours de la Deuxième Guerre mondiale qu'il devait grandir en Algérie. La cause première était l'affaiblissement de la puissance impériale : la France avait été vaincue en juin 1940. Et même si, en 1944, l'impérialisme français se retrouvait dans le camp des vainqueurs, le débarquement anglo-américain apparaissait aux yeux des Algériens comme une victoire américaine et donc une autre faiblesse.

## L'affaiblissement des puissances coloniales

La France, seconde puissance coloniale mondiale avant-guerre, si prompt à briser toute forme d'expression des peuples colonisés, sortait donc affaiblie du conflit. Parmi les quelque 280 000 soldats originaires du Maghreb qui s'étaient engagés dans la guerre, on dénombrait 150 000 Algériens. Ils espéraient bien que le lourd tribut payé à la guerre serait payé en retour par l'indépendance. Nombreux étaient ceux qui s'attendaient à voir la conférence des Nations unies réunie en avril 1945 à San Francisco proclamer l'indépendance des colonies.

La Deuxième Guerre mondiale n'avait-elle pas été menée au nom de la grande croisade de la démocratie contre le fascisme ? N'avait-elle pas combattu la dictature nazie avec son cortège d'horreurs raciales ? Les gouvernements européens constitués à la fin de la guerre, comme par exemple en France

l'alliance entre le Parti Socialiste, le Parti Communiste et le MRP, sous la houlette de De Gaulle, n'avaient-ils pas la bouche pleine des mots de liberté, de démocratie et de droit des peuples ? Pouvait-on continuer, dans ces conditions, à perpétuer la domination coloniale ? On allait voir que oui, de la même façon que les Alliés allaient prendre sous leurs ailes protectrices les dictatures en Espagne et au Portugal.

La déception fut grande. Le discours de De Gaulle prononcé en janvier 1944 à la conférence de Brazzaville avait alimenté des espoirs de libération des colonies, mais il déniait « la constitution éventuelle, même lointaine, de self-governments dans les colonies ». La seule concession était l'octroi de la citoyenneté dans le statut musulman ou berbère à 65 000 « français-musulmans », une variante d'une réformette envisagée par le Front Populaire de Léon Blum et aussitôt abandonnée devant la pression des riches colons. L'immense majorité des 8 millions d'Algériens restaient donc privés de droits politiques.

Cela ne pouvait qu'exacerber la revendication pour l'indépendance, qui avait grandi durant la guerre. Ferhat Abbas, notable modéré représentant la bourgeoisie libérale, avait durci le ton et lancé, en février 1943, le Manifeste du Peuple Algérien, qui condamnait la colonisation, réclamait la reconnaissance du peuple algérien et de la nation algérienne, ainsi que la formation d'un Etat algérien « démocratique et libéral ».

En avril 1945 se constituait le nouveau parti de l'Association des Amis du

Manifeste et de la Liberté (AML), qui exerçait une forte attraction sur l'ensemble du mouvement indépendantiste et comptait 500 000 membres en mai. On y retrouvait aussi les militants du Parti du Peuple Algérien (PPA) du dirigeant nationaliste Messali Hadj, dont le parti était interdit depuis 1939. Messali fut même déporté à Brazzaville par les autorités françaises, quelques jours avant le 8 mai.

## Les massacres du Constantinois

A l'occasion de la célébration de l'armistice du 8 mai 1945, les manifestants algériens s'étaient donné pour consigne de sortir pour la première fois le drapeau algérien, vert et blanc. A Sétif, un policier tira, transformant la manifestation en émeute. 29 Européens furent tués, alimentant le désir de certains de s'armer et de réprimer eux-mêmes la population algérienne. L'armée française entra en action. Pendant huit jours, la répression fut sauvage et féroce. Les fusillades furent innombrables. Des villages entiers disparurent. On retrouva des fosses communes remplies de cadavres. Les milices européennes, épaulées par la marine et l'aviation, ravagèrent la région.

Au total, 88 civils européens et 14 militaires furent tués. L'armée minimisa les massacres du côté algérien en n'évoquant officiellement que 1 000 ou 1 500 victimes. En réalité il y en eut bien plus. Ferhat Abbas les estimait à



Des victimes de la répression dans un stade.

20 000 morts et le PPA à 40 000. Plus tard, le FLN parlera des « 45 000 martyrs ». La répression légale ne fut pas moins implacable. On dénombra 3 630 arrestations et jugements, 1 868 condamnations à des peines de prison et 157 condamnations à mort dont 33 furent exécutées.

Le Parti Socialiste comme le PCF, alors alliés dans le Gouvernement provisoire de De Gaulle, restèrent totalement solidaires de cette politique répressive. Ils la justifiaient même dans leur presse, les publications stalinienne allant jusqu'à dénoncer, côté Algériens, une provocation fasciste. Il est vrai que ces deux partis de gauche en étaient encore à prôner « l'Union française », c'est-à-dire à justifier le maintien du colonialisme français.

## De nouveaux combats se préparent

L'impérialisme français avait espéré extirper l'idée d'indépendance des esprits pour une période assez longue. Mais ces massacres creusèrent le fossé entre les deux communautés. Toute une jeune génération algérienne, marquée par les journées tragiques de mai 1945, tira la leçon de ces massacres : il n'y avait rien

à attendre de bon de la puissance coloniale. Bien des sous-officiers et des soldats algériens qui avaient participé à la Deuxième Guerre dans le camp de l'impérialisme français allaient devenir les cadres de l'insurrection algérienne, tandis que bien des jeunes hantés par le souvenir des massacres de Sétif allaient fournir des troupes au mouvement national algérien d'où allait sortir le FLN.

Le 8 mai 1945, l'impérialisme français leur avait déclaré la guerre mais il avait aussi préparé sa future défaite. Il y eut des dizaines de milliers de morts à Sétif, Guelma et Bône, victimes de la barbarie impérialiste, mais ce furent des centaines de milliers d'hommes et de femmes qui allaient se dresser, moins de dix ans plus tard, contre l'armée française.

Malheureusement, ce n'est pas sous le drapeau de la classe ouvrière et au nom des idées communistes internationalistes que ce combat pour l'indépendance fut mené mais par des nationalistes radicaux, ce qui fixait d'emblée une limite à leur combat. Libéré de l'emprise directe du colonialisme, le peuple algérien ne serait libéré, ni de l'exploitation de la bourgeoisie algérienne elle-même, ni de celle de l'impérialisme ; il en paye encore le prix aujourd'hui.

Stéphane HENIN



**Chèques Postaux**  
Orléans - La Source

# UNE DIRECTION QUI SAIT MÉCONTENTER TOUT LE MONDE

**Au centre des Chèques Postaux de La Source, le vendredi 28 avril, nous étions en grève à l'appel de la CGT et de SUD. Comme dans tous les secteurs de La Poste, la mise en place des 35 heures a démarré et, malgré toutes les tentatives de la direction pour diviser le personnel, le mécontentement dans les services ne cesse de s'exprimer.**

Actuellement, nous travaillons 36 heures par semaine en cinq jours. Non seulement il n'y aura pas un emploi supplémentaire de créé, mais la direction estime que nous sommes encore de trop. D'ici la fin de l'année, 70 départs en retraite ne seront pas remplacés. Depuis plusieurs années maintenant, des jeunes sont embauchés au coup par coup avec des contrats à durée déterminée de cinq semaines et à temps partiel. Non contente de leur imposer un contrat à temps partiel de 80 %, la direction se permet ensuite de leur faire faire des journées de 10 heures, au gré du trafic, comme dans le service de la mise sous pli des extraits.

Il y a quinze jours, nous avons convoqué la direction dans le service pour exprimer notre colère face à de telles méthodes. Avec la mise en place des 35 heures, tout le monde est bien conscient que nos conditions de travail ne peuvent que se détériorer. Pourtant la direction a mis le paquet pour essayer de faire passer ses projets en douceur. Elle a décidé d'entamer des négociations service par service, en s'adressant en premier aux plus petits services comme le Pôle Régularisations. Là, les chefs n'ont pas ménagé leurs efforts. Des groupes de travail ont été organisés. Des employés ont ainsi proposé les horaires qu'ils souhaitaient mettre en avant. Après moult réunions, le chef de centre a décidé que c'était lui qui déciderait. Dans ces conditions, tous les syndicats, CGT, SUD, CFDT et FO, ont refusé de siéger au CHS-CT et au Comité Technique Paritaire (CTP) convoqués par la direction pour entériner les nouveaux horaires de ce service. Malgré cela, la direction a osé faire paraître un article dans son journal d'entreprise, annonçant qu'au Pôle Régularisations tout se passe bien et que 100% du personnel approuve son projet, alors que le 28 avril nous étions 100% de grévistes dans le service!

La direction essaie de faire

passer ses projets en force, mais il n'est pas dit que sa tactique réussisse. Sur les Modules, services où travaille la moitié du centre, elle intensifie les réunions. Là aussi on peut faire semblant de proposer nos horaires, mais à condition que le samedi matin soit inclus dans la durée du temps de travail. Pour l'ensemble du personnel concerné, il n'en est pas question. Après des années de bagarre et de grèves, notamment la grève de cinq semaines en 1974 à La Poste, nous avons fini par faire céder la direction en 1986 sur l'obtention de deux jours de repos consécutifs le samedi et le dimanche.

La direction tente aussi de nous imposer, en plus du samedi, des horaires sur sept semaines avec un repos supplémentaire par cycle qui sauterait si ce jour-là nous sommes en congés ou en maladie.

Les discussions dans les services vont bon train sur le thème «*Merci Aubry*», «*Il paraît que nous avons un gouvernement de gauche*»... Alors que nous avons fait trois journées de grève depuis le mois de janvier, beaucoup s'interrogent sur la politique des syndicats. Ceux-ci ne réagissent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, à la mise en place des 35 heures à La Poste,

centre après centre. Alors qu'elle entraîne des mouvements de grève d'un bout à l'autre du pays, les directions syndicales de La Poste ne font rien pour unifier ces luttes, de même d'ailleurs que, à l'échelle du pays, les confédérations syndicales ne font rien pour s'opposer à la loi Aubry et à ses conséquences désastreuses pour les conditions de travail.

Mais, à La Source comme ailleurs, nous n'avons pas dit notre dernier mot. Car non contente d'accroître notre mécontentement avec les 35 heures, la direction nous impose de travailler dans un

véritable chantier. Depuis huit mois en effet, l'immeuble est en pleine rénovation, intérieure comme extérieure. Et il n'y a pas un mois où nous n'avons pas frisé l'accident grave: chute d'outil à ras de nos têtes, projections d'acide nitrique, effondrement d'un plafond à 50 cm de bureaux occupés, effondrement d'une dalle dans les sanitaires, inondations, etc. ! Certains jours, les directeurs se font tout petits. Ils font bien car ils prennent des décisions qui finissent par fâcher même les plus résignés d'entre nous !

Correspondant LO

**EDF - GDF**

## UNE GRÈVE POUR LES SALAIRES

**Mercredi 10 mai les cinq fédérations syndicales d'EDF-GDF ont appelé, pour la première fois depuis fort longtemps, à un mouvement de grève pour les salaires.**

Comme dans bien des entreprises, cela fait bientôt vingt ans que les salaires des électriciens et des gaziers sont quasiment bloqués. Et on peut estimer la perte du pouvoir d'achat à 2 000 francs en moyenne.

Au fil des différentes «réformes», des primes, qui dans certains cas doublaient le salaire de base, ont été diminuées, voire supprimées. Les promotions se sont réduites, par la baisse des effectifs, ou par réorganisation - à la baisse - de la qualification des emplois.

Enfin, avec la mise en place des 35 heures, il y a eu décision de «modération salariale», ce qui s'est traduit par une limitation des augmentations générales à + 0,6% en janvier 1999, et depuis plus rien. En outre il y a eu baisse des avancements et des promotions, et pour clore le tout la prime d'intéressement annuelle a été réduite de près de 1 000 francs en moyenne sur 4 800 francs.

Pendant ce temps EDF-GDF affiche des résultats florissants avec 11 milliards de bénéfices (avant prélèvement par l'Etat) pour 1999. La baisse

du pouvoir d'achat passe donc très mal parmi le personnel. Cependant c'est l'insuffisance des effectifs qui paraît généralement le plus crucial. Et certains salariés se sont étonnés que cette question ne figure pas dans les revendications syndicales de la journée du 10 mai.

Ce que réclament les syndicats, c'est l'ouverture de négociations sur les salaires. Il y a un peu plus d'un an, la direction avait négocié en même temps deux accords: celui sur les 35 heures (signé par tous les syndicats au plan national) avec le principe de la «modération sala-

riale», et un accord salarial, limitant l'augmentation à 0,6%. Cet accord-là n'a pas été signé par la CGT, très majoritaire, ni par FO.

L'accord salarial prévoyait aussi la reprise des négociations sur les salaires, un an après. Or plus d'un an a passé... et il n'y a toujours rien. Du coup les syndicats signataires de l'accord salarial estiment maintenant s'être fait «avoir». Il faut cependant reconnaître qu'ils y ont mis du leur. Quant aux deux non-signataires, qui ont accepté le principe de la «modération» mais refusent son chiffrage, leur position est pour le moins ambiguë.

Les directions syndicales n'ont pas chiffré ce qu'elles revendiquent aujourd'hui. Sans doute n'auraient-elles pas réussi à se mettre d'accord sur un chiffre. Elles demandent simplement à la direction «d'ouvrir des négociations statutaires»... Ce qui est un objectif pas vraiment «emballant» pour les salariés.

La grève a été diversement suivie (pas énormément à Paris) mais elle a été l'occasion, pour une partie des salariés, de manifester leur mécontentement sur les salaires, et aussi sur tout le reste.

Correspondant LO





Michelin

## IL DÉGOMME LES EMPLOIS POUR GONFLER SES PROFITS!

**Annoncé en septembre 1999, le neuvième plan «social» prévoit, sur trois ans, la suppression de 7 500 emplois sur les usines Michelin d'Europe, dont 1 880 emplois en moins en France, dont plus d'un millier à Clermont-Ferrand. Les autres centres touchés sont Joué-les-Tours (450 en moins), Toul et Troyes.**

### UNE RÉORGANISATION SUR LE DOS DES TRAVAILLEURS

«Etre compétitif et résister à la concurrence, pour satisfaire le client», voilà le refrain de la direction pour justifier la suppression massive d'emplois, l'augmentation de la productivité, donc plus de profits pour quelques gros actionnaires.

En effet, le chiffre d'affaires sur les trois premiers mois de cette année vient d'augmenter de 14,8%. Les ventes, elles, ont augmenté de 11% en moyenne, mais de 12,5% aux États-Unis et de 18% en Amérique du Sud. Par contre les salaires sont quasiment bloqués. La générosité de Michelin se limite à une prime de 1% du salaire annuel, mais qui sera versée une seule fois au mois de mai.

Dans les ateliers, on est averti qu'il faudra «contribuer à la baisse des coûts de production». Cela veut dire, pour la direction, augmenter la production de 20% sur trois ans. Bonjour les horaires flexibles, l'annualisation du temps de travail et l'intensité des cadences! Par exemple, à Clermont-Ferrand, aux Gravanches, plus de 300 ouvriers et techniciens ont le «privilege» d'y goûter un peu plus tôt que les autres.

Le site des Gravanches est

composé de deux usines: la SMTG et la SODG qui, bien que filiales à 100% de Michelin, n'étaient pas jusque-là juridiquement comme le reste des usines, ce qui permettait des salaires et des horaires différents. La SMTG, équipée de machines très modernes, produisait plus de 6 000 pneus par jour, alors que les effectifs étaient à peine de 400. Mais cela aussi a baissé continuellement, passant à 300 puis à 220. La presse a repris sans la moindre critique l'annonce de la direction qui a prétendu, fin mars, ouvrir une nouvelle unité avec une machine encore plus perfectionnée, le procédé C3M, et pour produire aussi des pneus haut de gamme, pour la Formule 1 dans laquelle Michelin veut se relancer.

En réalité, la SMTG va fermer! Le personnel va être muté dans diverses usines, sur Clermont en principe, tandis que les travailleurs de la SODG, environ 130 personnes, vont être transférés dans les bâtiments laissés vacants par la SMTG. Quant aux horaires, il y a comme partout aggravation. Jusqu'ici, on travaillait du lundi au samedi, soit environ 300 jours par an. L'objectif annoncé par la direction, dans le cadre du passage aux 35 heures, est de faire tourner l'usine 330 jours «flexibles» par an. Cela signifie, d'une part, des semaines de longueur variable, et d'autre part, au moins 25 dimanches travaillés par an.

En ce qui concerne les 35 heures, la direction ne compte que les heures effectives, éliminant les temps de pause et de repas. Elle considère que l'on ne travaille déjà que 35,8 heures par semaine.

### DES MUTATIONS INCESSANTES

Michelin utilise de plus en plus des transferts complexes qui ressemblent à un jeu de yo-yo imposé à des milliers de travailleurs. Il supprime de plus en plus de sites, reconcentre et spécialise les unités. Ainsi, à Joué-

les-Tours, il y aura 450 emplois en moins. De 1 500 salariés il y a quelques années, l'effectif est tombé à 900. De même à Toul qui, théoriquement, augmentera de 240 et diminuera de 200. De même encore à Clermont avec 1 020 postes en moins, mais 200 en plus provenant de Toul, ainsi que 150 en plus dans les services commerciaux, tandis que des dizaines de ces centres commerciaux vont fermer à travers le pays. Et toujours à Clermont, il y aura 590 postes en moins dans les services administratifs, mais une centaine en plus dans les services techniques. 800 en moins dans les ateliers, mais 50 en plus dans des postes spécialisés!

### DES LICENCIEMENTS DÉGUISÉS

Derrière tous ces chiffres, ces additions et soustractions, il y a des travailleurs avec leur vie de famille qui devront accepter ces changements, sinon ce sera pratiquement le licenciement et le chômage.

Michelin a beau répéter qu'il n'y aura pas de licenciements, il ment. Depuis fin février, l'usine Wolber à Soissons, filiale 100% Michelin, est fermée définitivement. On sait bien que les 450 salariés n'ont pas tous retrouvé un emploi.

Dans le secteur des emplois commerciaux, les représentants, la valse est permanente et une centaine risquent de se retrouver sans travail.

La direction avoue que, quelle que soit la catégorie des salariés, il y aura des cas «de non-reclassement interne», en clair, des licenciements, qu'elle appelle diplomatiquement «reclassement externe». Un service avec quelques conseillers cherchera à convaincre celui qu'on met dehors qu'il peut utiliser ses indemnités de départ pour «créer son entreprise».

Supprimer plus d'un millier d'emplois dans la même ville aura aussi des conséquences sur les transports, les garages, les com-

merces, etc.; et donc risque de multiplier les causes de chômage.

### LE GOUVERNEMENT, COMPLICE DE MICHELIN

Martine Aubry, la ministre du Travail, a promulgué début février un décret pleinement favorable aux patrons, concernant la cessation anticipée d'activité, liée en même temps à l'application des 35 heures, censée entraîner des emplois nouveaux, le tout dans le cadre de négociations avec les syndicats.

Pouvoir partir un peu avant les 60 ans est évidemment le souhait des ouvriers qui sont depuis longtemps à un poste pénible et il est évidemment normal qu'ils saisissent l'occasion. Mais les patrons de leur côté ne laissent cette possibilité que parce que l'Etat s'engage une fois de plus à verser aux patrons un soutien financier important pour régler ces départs. C'est le système FNE revu et corrigé, mais cela fera quand même 50% à la charge de l'Etat.

C'est pourquoi Michelin fait maintenant campagne pour les 35 heures auxquelles il s'était bruyamment opposé jusque-là, déclarant que ce serait «catastrophique».

Martine Aubry a promis, quand les 35 heures seront signées par des syndicats, que les patrons toucheront en plus 8 500 F d'aide sur un an, pour chaque salarié payé environ 10 000 F brut par mois. Dans le cas de Michelin, cela veut dire qu'il touchera huit fois plus d'aide que le montant de la prime de 1% du mois de mai.

Selon Odile Saugues, députée socialiste à Clermont, qui se vante de son amendement incitant les patrons à discuter, le ton de Michelin aurait changé et son acceptation des 35 heures aurait «une influence bénéfique sur l'emploi»! Il faut vraiment être à côté de la plaque pour dire cela, alors que Michelin lui-même annonce la suppression de 1 880 emplois rien qu'en France.

### LES GRANDES MANŒUVRES COMMENCENT

Michelin a donc besoin de l'accord des syndicats pour obtenir tout cet argent de l'Etat. Or pour le moment, il n'est pas dit, dans les conditions actuelles, qu'ils acceptent de signer, notamment la CGT. C'est qu'il y a du mécontentement chez les travailleurs.

En effet Michelin prétend que les ouvriers qui sont en équipe en 3x8 font déjà les 35 heures, en leur retirant des heures où ils sont pourtant présents dans les ateliers.

Les équipes en 2x4 font, elles, près de 38 heures et se verront attribuer des jours de congés supplémentaires. Mais cela va se traduire aussi par des changements d'horaires, avec le travail le samedi et même le dimanche, alors que beaucoup de travailleurs espéraient avoir presque tous leurs samedis et dimanches libres.

Quand un Michelin accepte de négocier avec des syndicats, c'est pour obtenir que ceux-ci acceptent de cautionner toute l'opération. Alors, il met le paquet en renforçant sa propagande incessante: réunions multiples dans les bureaux et les ateliers, avec arrêt de travail pendant des heures s'il le faut pour convaincre le personnel de tout accepter: horaires flexibles, travail de nuit, et de plus en plus de samedis travaillés. Pour faire avaler tout cela, il fait miroiter un formidable cadeau: trois jours de congés à chacun sur l'année. Il est question aussi d'un référendum pour demander à tous d'augmenter la productivité de 10%, avec comme seule contrepartie la possibilité pour ceux qui ont 57-58 ans de s'en aller tout de suite. Il s'appête à confirmer tous ces éléments au Comité Central d'Entreprise du 12 mai.

Voilà la politique d'un patron milliardaire qui se vante d'être l'un des tout premiers fabricants mondiaux de pneumatiques et qui est soutenu par un gouvernement dit «de gauche»!

Correspondant LO



Manifestation le 21 septembre 1999.



Aventis

# EN AVANT VERS LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Le trust pharmaceutique Aventis, né le 15 décembre 1999 de la fusion entre Hoechst et Rhône-Poulenc, ambitionnait le premier rang mondial. Mais il n'a fallu que quelques mois et de nouvelles fusions dans la pharmacie pour qu'il se retrouve au troisième rang. Pour les profits en revanche les objectifs sont atteints : un des PDG, Fourtou, s'est félicité fin mars que les bénéfices avaient déjà augmenté de 25%. Quant aux actionnaires de Hoechst, avant même tous ces nouveaux profits, ils ont empoché dix milliards de francs de prime à l'occasion de la fusion.

Mais les 20% de rentabilité que visent les patrons ont un prix : ils doivent être obtenus par des suppressions de sites (49 au départ sur 91) et d'emplois (11 000, dont 3 000 en France, sur 95 000). C'est ce que nous avons pu apprendre dans une étude du cabinet Monitor, qu'une indiscretion avait rendue publique en février 1999. Malgré les dénégations de la direction à l'époque, le plan de Monitor s'applique à la lettre. De nombreux sites et activités ont déjà été supprimés ou vendus.



Des travailleurs de HMR et de Rhône-Poulenc manifestent, en mars 1999, contre les suppressions d'emplois et de sites préparées par Aventis.

La direction procède par étapes. Dans un premier temps, elle restructure la recherche, les sièges sociaux et les réseaux de visiteurs médicaux. Dans un deuxième temps, dans quelques mois, la direction va restructurer les usines. Pour ces premiers secteurs, elle a négocié avec les syndicats un plan appelé « Alizé ». Mais pour les emplois, ce n'est pas un alizé, c'est un véritable cyclone.

Alizé comprend d'abord un plan de préretraites à partir de 55 ans en 2000 ou 2001. Il concerne 810 personnes et les pressions sont fortes pour que toutes partent. La direction compte en effet sur ces départs pour reclasser tous ceux dont

les postes sont supprimés. Alizé assure une rente de 70% du salaire net d'activité à laquelle s'ajoute l'indemnité de licenciement. Cette mesure est entièrement financée par Aventis, sans aide de l'Etat.

Dans tous les établissements touchés par les suppressions de postes, la direction met en place « Campus Alizé » (Campus, comme fiche le camp ?). C'est une unité de mobilité et de reclassement, comme la direction Rhône-Poulenc en avait mis en place une lors du plan « social » de 1998. A Vitry, Campus est géré par ce même cabinet BPI qui avait déjà sévi en 1998-99. Campus, selon la direction, devrait permettre autour de 250 départs par « reclassements externes » ou projets personnels de ceux qui seraient « volontaires ».

Pour financer toutes ces suppressions d'emplois, en préretraite ou autres, la direction a prévu un milliard et demi de francs. Elle espère ainsi éviter trop de réactions du personnel. Mais, en fin de compte, pour elle ce sera un investissement profitable. Car ces suppressions d'emplois sont destinées à doper des bénéfices déjà plus que confortables.

Les travailleurs ne protestent évidemment pas contre ces préretraites avec maintien à peu près complet du salaire. D'autant que, avec les restructurations incessantes depuis des années, le stress est tel que beaucoup voudraient partir. D'ailleurs, dans les usines de production et de conditionnement, où le travail en équipes et sur les chaînes est pénible, beaucoup de travailleurs

## Romainville découpé et vendu

A Romainville où travaillent 1 832 personnes, sans compter les centaines de travailleurs en sous-traitance, la direction est en négociations pour vendre la recherche et ses services d'appui (1 050 salariés) à la division Pharmacie de DuPont de Nemours, premier trust chimique américain et mondial.

A Romainville, la direction fera partir dès cette année ceux qui ont 54 ans, et plus, préférant les payer pour qu'ils restent chez eux.

demandent à bénéficier des mêmes préretraites.

Par contre nous refusons le chantage au départ et les pressions destinées à pousser dehors ceux qui ne sont pas volontaires pour la préretraite et ceux dont elle supprime les postes et qu'elle remet à Campus. Et surtout nous refusons toutes ces suppressions d'emplois, qui vont signifier moins de monde dans les labos et les bureaux, des surcharges de travail, une flexibilité accrue... et plus de chômage au total dans le pays. Les salariés pensent qu'il faut remplacer par de nouveaux embauchés tous ceux qui partent et exiger le maintien de tous les emplois et de tous les sites.

Correspondant LO

## Sites et emplois supprimés à la pelle dans le monde

La création d'Aventis s'est traduite par la fermeture totale des sites de Kansas City et Collegeville aux Etats-Unis, de Swindon en Grande-Bretagne.

En France, des établissements ont été vendus : Procida à Saint-Marcel (250 salariés), Bourgoin-Jallieu (Isère, 250), Miseray (220), Livron (160), le Centre International de Toxicologie en Bretagne (220), l'usine Cassenne à Osny (180), Cooper près de Melun (Seine-et-Marne), où 700 emplois avaient déjà été supprimés en 1994. L'activité vétérinaire de Hoechst-Marion-Roussel a elle aussi

été vendue, avec la fermeture programmée du site de Pantin (Seine-Saint-Denis, 95 personnes). Sans parler des nombreuses fermetures ou ventes dans le monde.

D'autres ventes sont prévues ou en cours : la recherche (où travaillent 1 050 personnes) sur le site de Romainville, Saint-Aubin (180), la tour Hoechst de La Défense.

A Dagenham en Grande-Bretagne, le secteur recherche a été arrêté. Et 130 postes de La Croix-de-Berny et du Centre de Recherche de Vitry (Val-de-Marne) sont supprimés.

## Politiciens, patrons... UN MÊME MONDE

Ancien patron de Suez-Lyonnaise des Eaux, Jérôme Monod devrait faire son entrée comme conseiller à l'Elysée. Inutile de préciser quels intérêts cet ami de « trente ans » de Chirac ira défendre, lui qui déclarait fièrement en 1996 4,6 millions de francs de salaire (sans parler des à-côtés). Cette parfaite osmose qui existe entre les hommes politiques de droite et les hommes d'affaires, dirigeants de grands groupes capitalistes, n'est évidemment pas une surprise. Les dirigeants du RPR et de UDF sont eux-mêmes des patrons et ne le cachent pas.

Balladur a par exemple été président de 1969 à 1980 de la Société du tunnel du Mont-Blanc. En 1976, il est entré dans ce qui allait être le groupe Alcatel-Alsthom où il a dirigé une société de service informatique (GSI), tout en prenant en 1980 la présidence d'une autre filiale, la CEAC. Ce n'est évidemment qu'un exemple parmi d'autres. Mais il ne faudrait pas croire que cet état de fait n'est que l'apanage de la droite.

Au PS aussi, on trouve du beau monde, même si on se montre plus discret. Martine Aubry a, de ce point de vue, un passé éloquent, elle qui fut directeur général adjoint de Pechiney de 1989 à 1991, aux côtés de Jean Gandois, le remplaçant de Jérôme Monod à Suez-Compagnie des Eaux. On pourrait aussi parler de Strauss-Kahn, de Dumas et de bien d'autres dont les multiples liens avec le patronat ont été mis en évidence à l'occasion des « affaires » qui les ont mis en cause.

Entre les groupes industriels et les politiciens de droite comme de gauche, il y a ainsi un va-et-vient permanent. Dans la plus parfaite continuité car, à un poste ou à un autre, les uns comme les autres défendent les mêmes intérêts.

Paul BARRAL



**Snecma**  
Evry - Corbeil  
Essonne

# L'ART DE SOUS-TRAITER POUR SUREXPLOITER

**La Snecma fabrique des moteurs d'avions. Ses affaires vont bon train, les carnets de commandes se remplissent et elle engrange des milliards. Tous les moyens sont bons pour faire encore plus de profits. L'entreprise fait de plus en plus appel à la sous-traitance. Elle réalise ainsi des économies substantielles sur la gestion de la main-d'œuvre, divisant les salariés de l'entreprise en multipliant les statuts, les niveaux de salaires... et les patrons !**

Sur plus d'une décennie, ce sont des secteurs entiers qui faisaient partie intégrante de l'entreprise (et ce dans toutes les usines du groupe, à Gennevilliers, à Villaroche ou à Corbeil), qui ont été ainsi livrés à la sous-traitance. Par exemple, la direction a elle-même créé de toutes pièces une entreprise sous-traitante qui s'occupe de matériaux composites.

A l'usine d'Evry-Corbeil, dans l'Essonne, en Ile-de-France (3 600 salariés dont un peu moins de 300 salariés sous-traitants), la Snecma et les patrons des sociétés sous-traitantes se veulent toujours rassurants à chaque passation de marché. La réalité ne le justifie pas. Depuis un an, le nettoyage des bureaux et ateliers est assuré par deux entreprises: ISOR et ARCADE (certaines années, trois sociétés se partagent le gâteau). Lors du changement de patron, les périmètres à nettoyer sont régulièrement modifiés par la Snecma. Résultat: plus de travail, des horaires encore plus contraignants, et une paye bien souvent révisée à la baisse pour les salariés de l'entreprise sous-traitante.

La passation des marchés ouvre la voie à toutes les magouilles entre la Snecma et les margoulines de la sous-traitance qui se comportent souvent en véritables négriers. Les salariés de METAREG, qui effectuent les vidanges-nettoyages à l'usine, en savent quelque chose. Ils passeront bientôt sous la coupe de COGELUB, sous-traitant de QUAKER, sous-traitant à son tour de la Snecma.

Récemment, les travailleurs de METAREG ont débrayé. Les raisons de mécontentement sont nombreuses pour ces salariés, à commencer par les conditions de travail déplorables. Vidangeurs

et nettoyeurs interviennent dans toute l'usine et sont en contact avec des produits très dangereux. Par exemple, ils doivent nettoyer un appareil qui sert à filtrer les poussières venant d'une cabine de métallisation. Une trappe située à 2 m de hauteur permet d'accéder à l'intérieur d'un tuyau de 1,50 m de diamètre. Là, équipés d'un masque à induction d'air, éclairés par une lampe baladeuse, ils doivent retirer les boues présentes sur les parois. Quelquefois, il faut utiliser un burin pneumatique car la boue a durci.

Salaires en baisse et heures supplémentaires à gogo riment en général avec sous-traitance. Ainsi chez ABB, une entreprise qui s'occupe de la maintenance d'environ 300 machines, un jeune embauché touche déjà 2 000 F de moins qu'un salarié Snecma. Certaines fois, les journées peuvent atteindre 14 heures (« Il faut bien satisfaire le client »). Des semaines de près de 60 heures ne sont pas rares.

Voilà comment on accentue l'exploitation des salariés en pre-

nant, parfois, des libertés avec la sécurité. Chez LOGIC LINE, société qui assure les transports de l'usine des pièces sur palettes, les caristes assurent plus de 1 000 transports par jour. Par souci de rentabilité, la Snecma et la direction de la société font pression pour une plus grande rotation des caristes et font ainsi courir des risques à tous dans l'usine.

Palettes non conformes, allées encombrées, manque de visibilité, vitesse excessive des chariots, tout cela multiplie les risques d'accident dont la Snecma se lave les mains par avance, prête à accuser le cariste de négligence et à reporter la responsabilité sur la société sous-traitante.

Certes, le recours à la sous-traitance n'est pas propre à la

Snecma, qui ne fait qu'imiter ce que font déjà toutes les grandes entreprises du pays. Cependant, le phénomène tend à se généraliser et il se traduit toujours par une dégradation des conditions de travail, un salaire en baisse, une précarité accrue pour le salarié sous-traitant.

Correspondant LO



Des nettoyeurs en grève à la Snecma Villaroche, mai 1999.

**Snecma**  
Villaroche - Seine-et-Marne

## VICTOIRE CONTRE UN LICENCIEMENT

**Le centre Snecma de Villaroche a connu début mai trois jours agités avec le principal atelier, le bâtiment 35 de montage des réacteurs, en grève quasi totale et de multiples manifestations dans le centre.**

Cette grève a éclaté à l'annonce de la convocation pour licenciement d'un salarié injustement accusé de faits qu'il n'avait pas commis. Voici ce qu'expliquaient les grévistes de ce bâtiment dans un tract qu'ils ont distribué à l'ensemble du centre:

« Un contrôleur du bâtiment 35, depuis 18 ans à la Snecma, a reçu mardi 2 mai une lettre le convoquant à un entretien préalable à licenciement vendredi 5 mai, "suite à des événements survenus le 11 avril". Stupeur de notre cama-

rade qui ne comprenait absolument pas de quoi il pouvait être question. Accompagné immédiatement à la direction par des collègues pour avoir des explications, on lui dit qu'il s'agit d'une tentative de fuite devant un contrôle de gardiens. Or ce soir-là, des témoins en font foi, notre camarade est sorti normalement avec ses collègues. Que signifie cette histoire? Que signifient ces accusations? Depuis le 11 avril, la direction prétend mener une enquête. Elle affirme que des gardiens ont formellement reconnu ensuite ce salarié à son poste... Tous ses collègues ont été indignés et depuis hier matin, 10 heures, sont en grève. La CFDT, la CGT, la CFTC et FO soutiennent leur action qui se poursuivra jusqu'à la levée de toute sanction. Nous appelons tous les salariés du centre à nous rejoindre... »

Les grévistes, au nombre de 150 à 200 par équipe, rejoints par quelques dizaines de personnes d'autres secteurs, ont quasiment fait le siège du bâtiment de la direction locale pendant trois jours avec, en plus, pendant près d'un après-midi, le blocage de la porte d'accès véhicules sur le site.

Cela a été réellement une épreuve de force, mais la combativité et la détermination des grévistes l'ont emporté.

Le deuxième jour de la grève, jeudi 4 mai, la direction annonçait qu'il n'y aurait pas de licenciement, mais une sanction. C'était déjà un recul, mais la grève se durcissait encore le lendemain matin pour l'arrêt de toute procédure disciplinaire. La direction acceptait enfin de recevoir des salariés témoins. Admettant la fausseté des accusations, la direction reculait totalement, l'affaire était arrêtée, le dos-

sier clos définitivement et les heures de grève payées.

Les grévistes sont fiers de leur victoire. S'ils ne s'étaient pas battus, leur camarade serait aujourd'hui à la porte. Leur grève, rassemblant anciens de l'atelier comme nouveaux embauchés, a entraîné la paralysie quasi complète de la production. La détermination des grévistes s'est également manifestée par leur présence à trois reprises à toutes les portes du centre pour s'adresser à l'ensemble des salariés. C'est cela qui a contraint la direction à reculer et à cesser de couvrir les méthodes policières des responsables de son service sécurité.

A l'annonce de l'arrêt de toute procédure, c'était la fête au bâtiment 35. Voilà qui redonne du tonus pour les combats à venir.

Correspondant L.O.



Manifestation à Paris, le 15 mai.



**Alstom Belfort**

## NON AUX LICENCIEMENTS

**Dans tous les secteurs où des plans de licenciements ont été annoncés, la direction est passée à l'étape légale suivante, en remattant aux syndicats la répartition par catégories et par service. Au total, à Belfort, plus de 1200 suppressions d'emplois sont programmées, soit un sur trois employés par Alstom.**

A FLO, le secteur ferroviaire, sur un effectif total actuel réduit déjà à 888, ce sont encore 285 postes supprimés, dont 99 ouvriers, 146 ATAM et 40 ingénieurs et cadres. Les discours de la direction, qui affirme qu'elle perd de l'argent (et même depuis dix ans!), sont pris comme un mensonge grossier. Nous avons appris que la SNCF allait commander prochainement 420 locomotives. La direction se paye encore le culot de demander aux syndicats, dans des réunions comme le Ce, d'appuyer et d'intervenir auprès du gouvernement, pour qu'ALSTOM décroche cette commande, tout en laissant entendre que cela ne changerait pas grand-chose à ses plans nous concernant! Et côté gouvernement, il n'est pas question d'exiger la moindre contrepartie, ni d'exercer le contrôle indispensable sur les fonds publics ainsi distribués à des patrons qui licencient.

Dans les différents secteurs de l'Energie (ex-ABB Alstom Power), la publication des tableaux de la direction a fait monter le climat d'un cran dans plusieurs secteurs. C'est maintenant 938 suppressions d'emplois sur 2046.

Dans l'Hydraulique, où l'atelier doit disparaître avec 25 licenciements d'ouvriers sur 27, plus 19 ATAM et 7 ingénieurs et cadres, la direction comptait s'expliquer plus tranquillement en prévoyant de nous réunir en trois groupes séparés. On a commencé par tous aller à la réunion pré-

vue pour les ouvriers, le jeudi 4 mai, où directeurs et DRH n'ont pas été ménagés. Le lendemain, on s'est tous également retrouvés aux deux autres réunions prévues, bureaux et ateliers ensemble, pour leur répéter sur le même ton notre opposition à leur plan. Et puis on a décidé de se retrouver en débrayage mardi après-midi 9 mai.

Parallèlement, le jeudi 4 mai, dans les ateliers les plus touchés des Machines Electriques, il y a eu des débrayages. Cela a commencé le matin à l'IHT, dans la ligne Isotenax où 56 postes sur 72 doivent disparaître. A l'origine, un débrayage avait été préparé de bouche à oreille car les pressions, les vexations, le refus des jours ARTT ou des jours de congés de la part du chef d'atelier qui voulait qu'on finisse des barres stators dans les délais pour EDF, tout cela devenait insupportable. Et nous voulions le faire savoir, ainsi que notre sentiment sur les licenciements prévus. Tous les présents du matin ont donc débrayé. L'adjointe au DRH et le chef de service qui avait accouru nous ayant reçus et bien obligés de nous écouter, la direction croyait peut-être nous avoir contentés en décidant de payer ce temps de réunion qui n'était pas compté en débrayage jusqu'à la fin de la matinée. Mais à la reprise, dans l'atelier, dès l'arrivée des équipes d'après-midi, des groupes d'ouvriers se sont réunis spontanément et, après discussions, nous avons décidé de passer dans les autres ateliers de Machines Electriques.

Partis à une quarantaine, nous nous sommes retrouvés à 150 devant les locaux de la direction qui, cette fois-ci, étaient bouclés avec présence des gardes. Dans les ateliers, l'accueil était très chaleureux, même si tout le monde n'a pas suivi le cortège. Au retour, face à la quarantaine de grévistes de l'IHT réunis dans la salle casse-croûte, qui exprimaient tous le rejet des licenciements et l'inquiétude de l'avenir, le chef de service ne trouvait rien de mieux à nous

transmettre que l'inquiétude des représentants d'EDF quant à la sortie de leurs barres stators! Ce qui pourrait d'ailleurs signifier que la direction tente d'aller plus vite, pour se débarrasser d'une grande partie d'entre nous, que ce qu'elle avait laissé entendre au début, et cela aussi a fait monter la tension.

Vendredi 5 mai, les très nombreuses discussions dans le secteur portaient sur la suite et les moyens à employer pour se faire réellement entendre.

Correspondant L.O.

**Jager Jeune - Evreux**

## LICENCIEMENTS ÉGALE PROFITS

Jager Jeune, entreprise qui produit des blanchets d'imprimerie, emploie 63 salariés, dont 39 à l'usine d'Evreux et 24 au siège social à Paris.

Cette entreprise, qui est leader sur le marché français, exporte dans le monde entier.

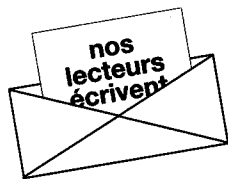
En 1997 le directeur de l'époque s'était vanté auprès des salariés d'un chiffre d'affaires record de 10 millions de francs pour le seul mois d'octobre. Le dernier bilan financier portant sur 1999 fait apparaître un bénéfice net après impôt de près de 3 300 000 francs sur un chiffre d'affaires de 100 millions. Et voilà que fin mars on nous annonce neuf licenciements soi-disant économiques!

Le groupe Mac Dermid, qui a repris l'entreprise il y a deux ans, annonce un déficit prévisionnel de 10 millions de francs, soit la somme d'argent qui à certaines périodes rentrait dans les caisses en un seul mois.

D'autre part le bilan annuel pour 1999 fait appa-

raître des bizarreries. Par exemple les dépenses en « voyages et trajets », hors fret, auraient été de près de 3 millions de francs; un directeur âgé de 63 ans a été licencié avec 3 728 000 francs d'indemnités. Bref, ce bilan semble avoir été concocté à la hâte pour nous faire accepter une première charrette de licenciements. Et déjà il est question de 14 suppressions de postes supplémentaires, et même de la délocalisation du site d'Evreux puisque l'usine de pharmacie Glaxo Wellcome, qui est voisine de Jager, a déjà racheté les entreprises des alentours...

Mais nous sommes un certain nombre à ne pas vouloir nous laisser faire. Un référé a été déposé devant le tribunal d'instance de Paris sur la validité de la raison économique. Quel que soit le résultat, nous savons d'ores et déjà que ces licenciements ont pour seul objectif un plus grand profit pour les actionnaires.



Nos lecteurs écrivent

## LA DIRECTION RECULE AUX RESTAURANTS DU LOUVRE

Au bout de trente jours de grève aux cafés et restaurants du Louvre, nous avons réussi à faire reculer notre patron, le Groupe Elior. Il a accepté les revendications minimum que nous avions fixées, à savoir 5% d'augmentation plus un talon de 2% d'augmentation lors des négociations salariales des deux prochaines années, et la moitié des jours de grève payés. Ce paiement des jours de grève était très important car beaucoup au bout d'un mois n'ont plus d'argent, mais aussi parce que c'est le patron qui a choisi de faire durer la grève si longtemps.

Ce qui a permis ce recul, c'est la solidarité des agents du Louvre qui se sont mis en grève le jeudi 4 mai et ont fermé le musée pour la journée, à l'appel de tous les syndicats de la fonction publique. Il faut dire qu'au



Louvre, bas salaires et précarité touchent toutes les catégories fonctionnaires ou sociétés extérieures et les grèves dans ces catégories se sont succédées ces dernières années.

«Aujourd'hui, c'est le jour de la grève qui restera gravé dans ma mémoire» résumait un collègue. Une collègue syndiquée ajoutait : «Ce qu'on a gagné aujourd'hui, c'est plus

qu'une augmentation de salaire, c'est la preuve que la solidarité entre les travailleurs, ça marche et c'est notre arme. C'est l'ouverture vers une union avec les autres travailleurs et on sait que l'union fait la force. Et c'est une prise de conscience que tous les travailleurs, publics ou privés, nous en sommes au même point, sacrifiés pour les profits».



# ERIN BROCKOVICH

de Steven Soderbergh  
avec Julia Roberts

Sans emploi, seule avec trois enfants à charge sans un dollar vaillant sur son compte en banque, comment Erin ne chercherait-elle pas à obtenir le maximum d'argent de l'automobiliste pressé et aisé qui a embouti sa voiture ? Elle perd son procès en dommages et intérêts mais... impose son embauche dans le cabinet de son avocat.

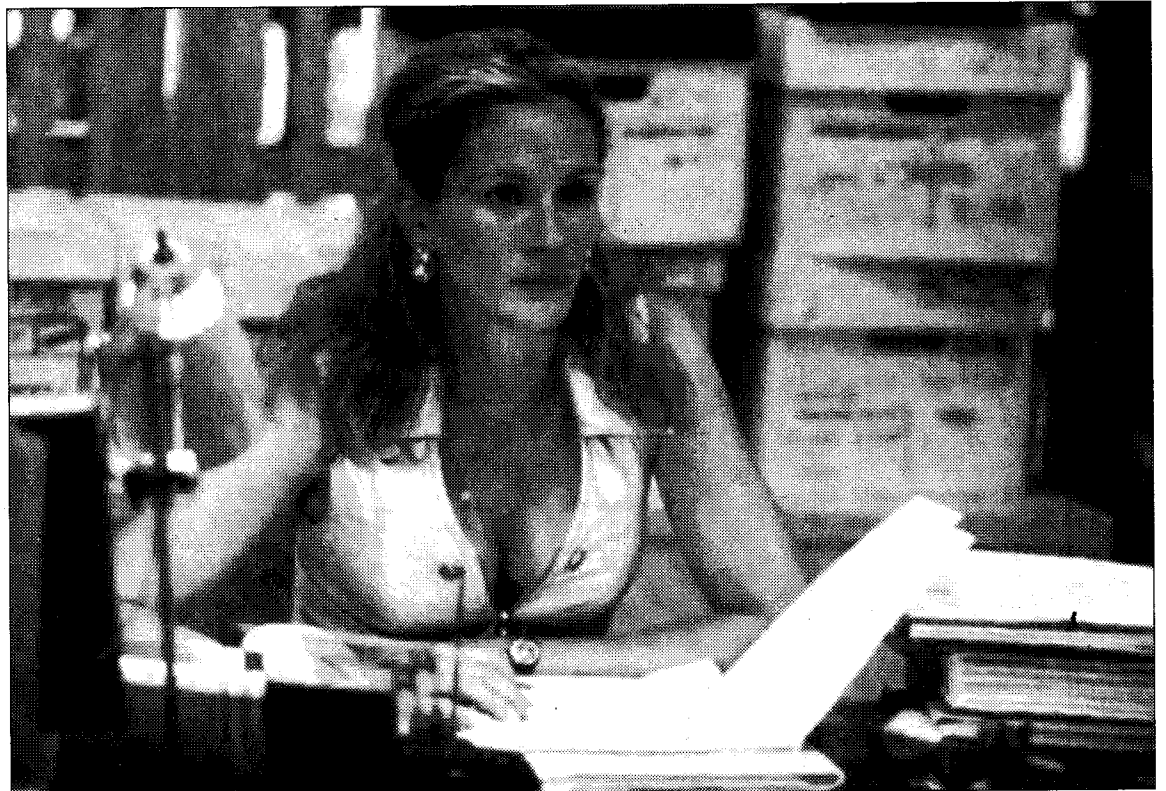
Erin rencontre les difficultés que connaissent bien des travailleuses : la double journée au bureau et à la maison ; les enfants qu'on ne sait pas à qui confier ; le frigo vide quand on rentre le soir et qu'il faut emmener toute la petite famille au McDo du coin ; sans oublier son nouveau compagnon qui se lasse vite du rôle de père au foyer.

Mais dans son nouveau job, par hasard, en classant des dossiers, Erin découvre qu'une importante entreprise a pollué les eaux de toute une région, provoquant de multiples maladies chez des centaines d'habitants et même la mort pour certains d'entre

eux. Les administrateurs de la société en question, bien qu'informés des risques encourus depuis des années, avaient tout simplement celé la vérité et continué leurs activités industrielles lucratives comme si de rien n'était, leurs profits et ceux de leurs actionnaires passant avant tout.

A partir de ce moment, plus rien n'arrête Erin. Elle avertit les résidents voisins de l'usine, leur donne confiance afin qu'ils portent plainte et convainc son patron, effrayé par une affaire qui lui semble trop grosse pour son petit cabinet, de s'engager à fond. Avec ténacité et acharnement, imposant son dynamisme à toute épreuve et sa conviction qu'il faut que la vérité triomphe, sachant s'adresser simplement aux victimes pour les mobiliser contre cette injustice, Erin obtient finalement satisfaction et la condamnation de l'entreprise.

Cette histoire est inspirée de faits authentiques, malheureusement pas uniques aux Etats-Unis comme dans le reste du monde, même s'ils se terminent rarement d'une telle façon.



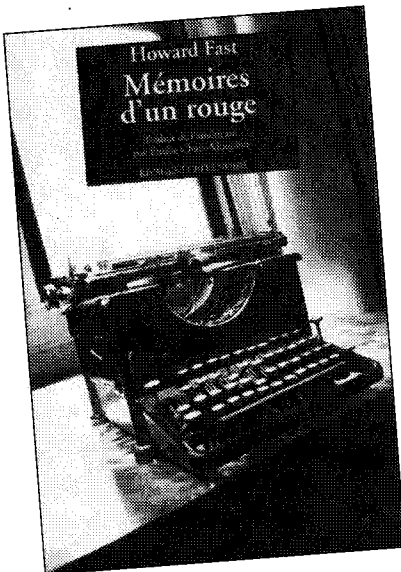
Pourtant, le film laisse sur une impression de trop facile, trop beau pour être vrai : « seule contre tous » dit la publicité du film. « Seule », la belle Erin, incarnée par Julia Roberts autour de laquelle tout gravite,

ne l'est pas vraiment. Quant à son combat « contre tous », il manque de la présence un peu plus consistante des adversaires, ces industriels puissants et pollueurs étant à peu près complètement absents du film,

comme renonçant à s'opposer concrètement à l'enquête insistante et fouineuse d'Erin. Cela nuit à l'efficacité de la dénonciation et c'est dommage.

Alain VALLER

## MÉMOIRES D'UN ROUGE d'Howard Fast



**Auteur de romans historiques dont les plus connus sont Spartacus, La Route de la liberté ou Le citoyen Tom Paine, Howard Fast, né en 1914, fut lié au Parti Communiste américain jusqu'à sa rupture politique en 1956, après la dénonciation des crimes de Staline par le rapport Khrouchtchev. Dans ces Mémoires, parus il y a dix ans aux Etats-Unis, il revient sur ces années où il était « rouge ».**

Fils d'un ouvrier juif d'origine ukrainienne, orphelin de mère, Howard Fast découvrit la vie dans les rues de quartiers pauvres. Mais, ayant découvert la lecture grâce aux bibliothèques, il devint un auteur précoce, échappant ainsi à sa condition. C'est en fréquentant des milieux intellectuels qu'il se rapprocha du parti. Il fut tenté d'y adhérer en 1934, période de radicalisation ouvrière, mais ses amis l'en dissuadèrent. Déçu par les procès de Moscou et le pacte germano-soviétique, il prit des distances et, comme d'autres intellectuels de cette période, il fut séduit par la personnalité des Roosevelt, notamment Eleanor, la femme du président des Etats-Unis.

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, démocrate et patriote, il chercha à prendre du service comme correspondant de guerre. Il se retrouva à la Voix de l'Amérique, la voix de l'impérialisme américain, où il était ravi de rédiger le compte-rendu quotidien des opérations mili-

taires en cours...

C'est à la fin de la guerre, dans la foulée de l'alliance entre les grands Etats impérialistes et l'URSS, qu'il adhéra au PC. Deux ans plus tard, la réaction maccarthyste commençait à se répandre. Elle frappa le milieu syndical proche du PC, mais on la voit ici dans le monde feutré de l'édition. Pour avoir participé au soutien de réfugiés républicains espagnols, il est condamné à un an de prison, par chance dans une prison modèle construite sous... Roosevelt. A sa sortie de prison, ses romans sont refusés par les grands éditeurs. Il dut publier *Spartacus* à compte d'auteur. Son engagement vis-à-vis du PC évolua : plutôt compagnon de route dans les années quarante, il prit des responsabilités dans les années cinquante, participant notamment à la rédaction du quotidien communiste jusqu'à sa rupture en 1956.

Fast n'a pas souhaité rentrer dans les détails de son engagement au PC. Il a choisi de

s'adresser ici au grand public surpris qu'un romancier, bon vendeur de livres, ait pu avoir des liens avec les communistes. Il plaide en expliquant que le maccarthysme s'est attaqué à tort à toute une série de démocrates, d'intellectuels, de professionnels compétents qui auraient pu rendre de grands services à l'Amérique. Au passage, on apprend qu'il appartient, depuis 1960, à une congrégation religieuse...

Souvent irritant à la lecture, ce livre est révélateur du type d'engagement de bien des intellectuels auprès du parti stalinien. Au nom de la lutte de la démocratie contre le fascisme, ils choisirent de remettre à plus tard les questions qu'ils auraient pu se poser, ou qu'ils se posaient, sur le stalinisme. Quant à l'émancipation ouvrière, ce n'était pas leur souci, leur carrière les préoccupait plus. Quand les questions qu'ils ne s'étaient pas sérieusement posées finirent par leur revenir dans la figure, ils rejetèrent le

communisme et le marxisme, parfois pour devenir des anti-communistes forcenés.

Peut-être plus courageux personnellement et un peu moins enclin à lâcher ses engagements, Fast résista au maccarthysme mais pas au rapport Khrouchtchev. Ses conclusions sur les dirigeants de partis, « tous pourris », montrent qu'il n'a pas compris cette période beaucoup mieux qu'un McCarthy!

Jacques FONTENOY

Mémoires d'un rouge, d'Howard Fast, Editions Rivages/Ecrits noirs, 453 pages, 155 F. La traduction laisse à désirer dès qu'il s'agit du monde ouvrier. La Ligue des Jeunes Communistes (la JC des Etats-Unis) devient par exemple la « jeune Ligue Communiste ». Le mot « Labor » est continuellement traduit par « travaillisme », etc.



## Renault - Le Mans

# LA JUSTICE DE CLASSE À L'ŒUVRE

**Vendredi 5 mai, le tribunal de grande instance du Mans a rendu son jugement sur l'assignation en correctionnelle par la direction de l'usine de 46 ouvriers de Renault Le Mans pour « séquestration » de deux de ses cadres, à la suite du CHS (Comité Hygiène et Sécurité) mouvementé du 23 novembre 1999.**

Ce jour-là, la grande majorité des travailleurs du département 85 en équipe du matin s'était mise en grève et avait interrompu le CHS du

département pour réclamer l'annulation de la procédure de licenciement à l'encontre d'un travailleur hospitalisé et en proie à des difficultés personnelles; grève relayée l'après-midi par des travailleurs venus d'autres secteurs de l'usine, et cela jusqu'à 18 heures.

Le lendemain, le directeur de l'usine avait osé insulter les grévistes en les traitant de « voyous, bandits et terroristes » et annoncé qu'il poursuivrait en justice 46 d'entre eux, syndiqués en quasi totalité à la CGT.

Malgré deux rassemblements de soutien de plusieurs milliers de personnes à l'appel de la CGT, les 7 janvier et 10 mars sous les marches du tribunal, la justice a choisi son camp: si onze travailleurs ont été relaxés au

bénéfice du doute, trente-cinq sont reconnus coupables de séquestration de deux cadres.

Bien sûr, quelques bémols ont été mis, pour la forme, dans le jugement: la direction de Renault a été déboutée en tant que partie civile et le tribunal a déclaré que « la direction de l'usine avait fait le choix délibéré (étant au courant de la situation au département 85, dès le matin) de laisser les choses empirer jusqu'au point de « l'infraction pénale » et donc que les coupables étaient de ce fait dispensés de peine ». Par ailleurs, le tribunal condamnait les cadres à des dommages et intérêts envers les salariés relaxés.

Cela dit, la « justice » estimait que les deux cadres avaient bien été séquestrés et avaient

subi un « préjudice » qu'elle estimait à 8 000 francs pour chacun d'entre eux, plus les frais de justice.

Ainsi donc, entre une direction d'entreprise qui fiche ses salariés, comme la presse s'en est fait l'écho, et qui licencie des travailleurs malades, et des ouvriers qui n'ont rien fait d'autre que de défendre l'un des leurs, la justice a une nouvelle fois tranché en faveur du patronat.

Cette condamnation est en partie la condamnation de principe que réclamait la direction de Renault Le Mans et elle s'est empressée de crier victoire dans un *Média Le Mans* diffusé par les chefs à l'équipe du soir, taisant le fait qu'elle-même avait été déboutée et que les cadres devaient verser des dommages aux ouvriers relaxés.

Du côté des travailleurs, c'est dans l'ensemble l'indignation qui prédomine devant cette décision de justice scandaleuse. L'un d'eux a d'ailleurs résumé les choses ainsi: « À l'avenir, il suffira d'aller demander des comptes à un chef dans son bureau pour risquer de se voir traîner au tribunal ».

Un tract CGT pour dénoncer ce jugement a été diffusé vendredi 5 mai en fin d'après-midi pour informer les travailleurs de l'équipe du soir à l'usine et faire pièce à celui de la direction.

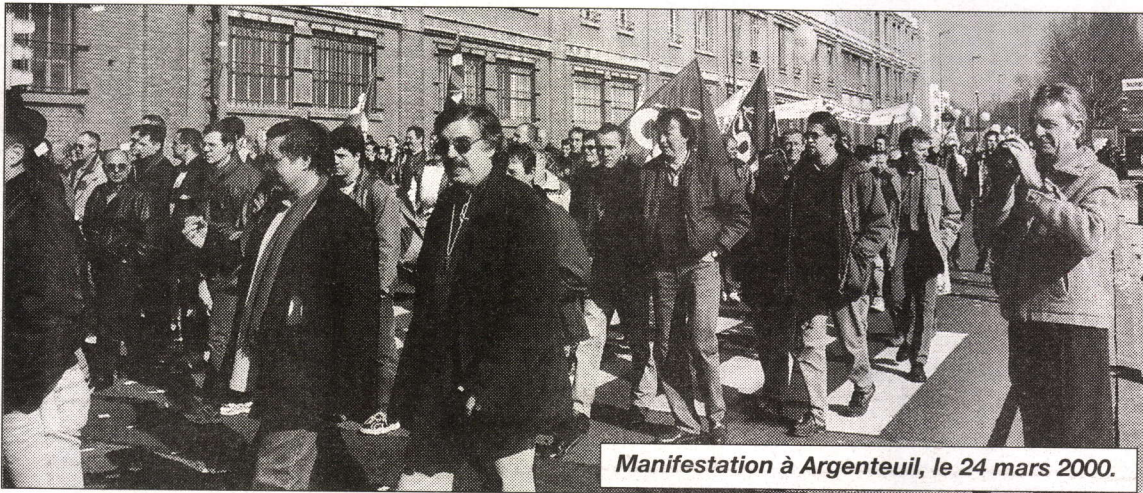
Les trente-cinq travailleurs ont bien entendu fait appel et il est sûr que, de toute façon, les choses ne peuvent pas en rester là.

Correspondant LO

## Dassault Argenteuil

### Après onze semaines de conflit

# DASSAULT RECULE... UN PETIT PEU



Manifestation à Argenteuil, le 24 mars 2000.

Dassault mesure toujours chichement ce qu'il est prêt à débours pour tenter d'écourter le conflit sur les salaires qui tient depuis plus de onze semaines.

Il n'empêche qu'il a dû, à plusieurs reprises, revenir sur les affirmations de la direction générale qui s'engageait à ne rien lâcher. Le 9 mai, Dassault a rajouté 100 F de plus par mois pour toutes les catégories n'ayant pas été augmentées, ainsi qu'un jour de congé supplémentaire dans le cadre de la RTT, et le paiement des heures de débrayage d'avril... si le travail reprend.

Au total, cela ferait donc 1 150 F de plus par mois pour les jeunes embauchés de moins de 30 ans, ayant moins de cinq ans d'ancienneté. Pour toute la filière atelier, il y aurait 1 % plus 150 F; pour les autres catégories, 1 % plus 100 F. Pour tous les non-cadres

s'ajouteraient 100 F payés par Dassault pour le financement des mutuelles. Il y aurait enfin trois jours de congés supplémentaires au titre de la RTT, dont deux dès cette année pour tous.

Mais il demeure que le conflit avait été engagé dès le 24 février essentiellement sur la base des 1 500 F pour tous et qu'on est loin du compte et pas forcément prêts à arrêter notre mouvement.

Un nouveau vote à bulletin secret a été décidé par la CGT et la CFDT au niveau de la société pour le mercredi 10 mai. Rappelons que le précédent vote du 28 avril avait décidé de la poursuite du mouvement.

En tout cas, Dassault et sa direction voudraient bien que le travail reprenne. Interrogé il y a quelques jours sur FR3, Dassault affichait un mépris naturel pour les

grévistes, s'étonnait que nous réclamions notre dû, mais il ne niait pourtant pas avoir les moyens de payer. Il s'indignait surtout à être le seul à avoir une telle grève sur les bras: « Pourquoi pas Lagardère ? » disait-il. Lagardère, comme Dassault, comme tant d'autres possédants a certainement de quoi payer. Mais ils sont solidaires pour éviter de le faire et ils s'épaulent pour qu'aucun d'entre eux ne plie isolément. Aucun ne veut qu'une démonstration de force ne soit le début d'une offensive commune.

Alors notre action qui contraint malgré tout Dassault à mettre un peu la main à la poche n'a que trop duré pour tout le gratin patronal.

Il n'est pas sûr qu'elle soit terminée pour les travailleurs de Dassault.

Correspondant LO

## FONDS DE PENSION VERSION FABIUS

Le ministre de l'Economie, Laurent Fabius, a transmis jeudi 4 mai aux organisations syndicales et patronales un projet d'épargne salariale que l'on présente comme « nouveau ». Il jure ses grands dieux qu'il ne s'agit pas de créer des fonds de pension et que le projet, dont le Conseil des ministres discutera en juin et l'Assemblée nationale en octobre, « ne portera en rien atteinte au principe de la répartition » pour les retraites. Pourtant, si l'expression « fonds de pension » est soigneusement évitée, cela y ressemble.

La formule d'épargne que Fabius veut créer s'appellerait Plan partenarial d'épargne salariale. Il serait alimenté par des fonds versés par les salariés, par exemple les sommes reçues au titre de la participation. Ces fonds serviraient au financement des entreprises et seraient bloqués dix ou quinze ans (actuellement, les plans d'épargne entreprise, sur lesquels est versée la participation, sont bloqués cinq ans). A la fin du plan, le bénéficiaire pourrait alors « librement » toucher soit un capital, soit une rente. Ce dernier choix, pour les retraités, ressemblerait fort à la retraite par capitalisation.

Comme Fabius veut faire

passer son projet comme étant « de gauche », il est envisagé qu'il concerne aussi les petites et moyennes entreprises, qui pourraient se regrouper pour éviter de lier l'épargne à la santé d'une seule PME. Les salariés précaires y auraient accès dès 3 mois de présence. Fabius veut y intéresser les syndicats sous prétexte de « renforcer les droits collectifs des salariés », une négociation annuelle serait obligatoire sur cette « épargne salariale ». L'« abondement » que l'entreprise peut ajouter à l'épargne du salarié pourrait aller jusqu'à 30 000 F (au lieu de 15 000 aujourd'hui).

Fabius peut bien expliquer que son projet « permettra de faire profiter l'ensemble des salariés de la richesse créée par les sociétés de toutes tailles » et facilitera les créations d'emplois: ce dont il s'agit, c'est de mettre d'énormes sommes à la disposition des organismes financiers.

Ce sont les milliers de milliards de ces fonds, qu'ils s'appellent officiellement de pensions ou qu'ils y ressemblent sans en avoir l'étiquette, qui font baver tous les financiers.

Vincent GELAS